PANORAMA DE PRESSE

11/03/2019 07h31

CGT

Panorama réalisé avec press'edd

SOMMAIRE

SYNDICALISME
(2 articles)

Le Monde
dimanche 10 mars 2019

Berger-Macron, les raisons d'un divorce (1829 mots)
Ne dites pas à Laurent Berger qu'il fait de la politique, il vous répondra que " la CFDT assume ce qu'elle est : un syndica... Page 6

Le Monde
dimanche 10 mars 2019

En plein marasme, la gauche salue le " pacte " Berger-Hulot
(488 mots)
Elles les ont accueillies comme une bouffée d'air frais. Les 66 propositions pour allier justice sociale, lutte contre les ... Page 9

ACTUALITE SOCIALE
(8 articles)

l'Humanité
lundi 11 mars 2019

L'exécutif vole au secours des barèmes (659 mots)
Face à la multiplication de décisions prud'homales refusant de plafonner les indemnités de licenciements injustifiés, la ch... Page 11

Libération
lundi 11 mars 2019

Entreprise libérée, les salariés en prennent pour leur grade
(1568 mots)
Depuis plusieurs années, les patrons prépareraient une révolution : l'avènement d'une entreprise sans chef, bureaux, ni hor... Page 12

Le Monde
dimanche 10 mars 2019

Le revenu de base est passé de l'utopie philosophique à une possibilité concrète (1035 mots)
Initialement formulé dans L'Utopie de Thomas More au XVIe siècle, le revenu de base est une idée qui traverse les âges et d... Page 15

Le Monde.fr
samedi 9 mars 2019

Mon idée pour la France : « Pour un revenu universel d'activité dès 18 ans » (846 mots)
Tribune. Dans son discours annonçant la stratégie nationale de prévention et de lutte contre la pauvreté du 13 septembre 20... Page 17

Le Monde
samedi 9 mars 2019

Le papetier Arjowiggins bientôt fixé sur son sort (976 mots)
Quand il a appris la nouvelle, jeudi 7 mars dans la soirée, le maire (divers droite) de Bessé-sur-Braye (Sarthe) a poussé ... Page 19

Les Echos
lundi 11 mars 2019

Les emplois francs version Macron peinent à convaincre (589 mots) Page 21
Les emplois francs version Macron vont-ils connaître le même sort ...

Les Echos
lundi 11 mars 2019

Réunion de crise sur le diesel à Bercy (604 mots) Page 23
Eviter le bain de sang. Tout faire pour éviter d'avoir à jouer les...

Les Echos
lundi 11 mars 2019

Sanofi tire un trait sur plus de 200 emplois de visiteurs médicaux (508 mots) Page 24
Sanofi n'en finit plus de se restructurer. Après avoir annoncé la ...

PROTECTION SOCIALE
(2 articles)

Le Parisien
samedi 9 mars 2019

Un million d'assurés oubliés par la Sécurité sociale (528 mots) Page 26
Par Daniel Rosenweg Ça partait pourtant d'un bon sentiment. Lancée en 2016 par l'ancienne ministre d...

Le Monde diplomatique
mars 2019

Vieillesse en détresse dans les Ehpad (4621 mots) Page 27
À des aides-soignantes qui, en février 2017, réclamaient des embauches dans leu...

MOUVEMENTS SOCIAUX
(6 articles)

l'Humanité
lundi 11 mars 2019

Droite macroniste et droite LR unies contre le mouvement social (702 mots) Page 34
La loi restreignant la liberté de manifester, déposée par la droite sénatoriale et approuvée par les marcheurs à l'Assemblé...

Libération
lundi 11 mars 2019

Lettre ouverte de gilets jaunes (613 mots) Page 36
Cet article est le résultat d'un atelier de travail de dix membres des gilets jaunes de Bénesse-Maremne, dans les Landes, v...

Libération
samedi 9 mars 2019

A Condé, la grève dure, les détenus endurent (742 mots) Page 38
Marine (1) avait tout organisé depuis plusieurs semaines : le trajet en voiture avec une amie, la location d'un appartement...

LA MATINALE DU MONDE
dimanche 10 mars 2019

« Gilets jaunes » : 28 600 manifestants pour l'acte XVII, plus faible mobilisation depuis le début du mouvement (977 mots)
Sit-in avorté à Paris, éclatement des revendications et des cortèges, mais des manifestants qui ne « lâchent rien » : le mouvement ...
Page 40

Le Monde
dimanche 10 mars 2019

" S'ils arrêtent Gardanne, on met le feu au département "
(991 mots)
Si Cézanne devait peindre la Sainte-Victoire aujourd'hui, il n'aurait pas le choix : le peintre installé à Gardanne (Bouche...
Page 43

Le Monde
samedi 9 mars 2019

Surveillants de prison : les pistes pour sortir de la crise
(1134 mots)
Contrairement à l'agression de Vendin-le-Vieil (Pas-de-Calais), en janvier 2018, le drame de Condé-sur-Sarthe (Orne), surv...
Page 45

EUROPE ET INTERNATIONAL
(5 articles)

Libération
lundi 11 mars 2019

Luxembourg : les «petites gens» du Grand-Duché (1497 mots)
«Je gagne 55 000 euros par an et je ne m'en sors pas. Je suis obligé de louer mon canapé sur Internet pour boucler les fins...
Page 48

Libération
samedi 9 mars 2019

A Janesville, une perte d'emplois à la chaîne (997 mots)
Tandis que la France continue de perdre ses emplois industriels et déploie sa colère politique et sociale, un livre permet ...
Page 50

Libération
samedi 9 mars 2019

Venezuela : «On s'est soulevés car nos vies ont été détruites par la crise» (1640 mots)
Partout où l'on se trouve à Caracas, il suffit de lever les yeux pour les voir : les barrios, les quartiers déshérités, s'a...
Page 52

Le Monde
dimanche 10 mars 2019

Quelle leçon tirer de l'expérimentation finlandaise ? (1051 mots)
Après trois annéesd'agitationmédiatique, le gouvernement finlandais a annoncé qu'il ne donnera pas suite à l'expérimentatio...
Page 55

Le Monde
dimanche 10 mars 2019

L'Europe veut protéger les lanceurs d'alerte (1098 mots)
La protection des lanceurs d'alerte ne relève pas de l'évidence pour tous. Pendant des mois, la France s'est employée à vid...
Page 57

SYNDICALISME

Le Monde

dimanche 10 mars 2019
Page 7
1829 mots

Berger-Macron, les raisons d'un divorce

Le secrétaire général de la CFDT s'est imposé depuis 2017 comme l'un des principaux opposants au président

Ne dites pas à Laurent Berger qu'il fait de la politique, il vous répondra que *" la CFDT assume ce qu'elle est : un syndicat de transformation sociale "*. Ne lui rétorquez pas qu'il est en train de s'imposer comme l'opposant numéro un au chef de l'Etat dans le camp de la social-démocratie moribonde, il vous assurera la main sur le cœur qu'il n'est *" ni dans le combat politique ni dans une opposition à Emmanuel Macron, mais dans une démarche constructive "*. Et pourtant, à 50 ans, le secrétaire général de la CFDT est en train de changer de stature.

Naguère discret, le syndicaliste occupe le devant de la scène politique, comme s'il était le dernier survivant de la famille sociale-démocrate mise en déroute par l'élection du candidat d'En marche ! Son dernier coup d'éclat ? La publication, mardi 5 mars, d'un " pacte social et écologique " soutenu par dix-neuf organisations, comportant soixante-six propositions concrètes, doublée d'un entretien croisé dans *Le Monde* avec l'ex-ministre de la transition écologique et solidaire Nicolas Hulot, qui a quitté le gouvernement en août 2018, estimant n'avoir pas les moyens de son action.

Ce que proposent aujourd'hui les deux hommes est un véritable manifeste politique centré sur la compatibilité entre l'écologie et le social avec des propositions qui sont autant de contestations de l'action en cours : plus grande progressivité de l'impôt, taxation des hauts patrimoines, fin des dérogations bénéficiant aux revenus du capital, etc. En plein débat national, le texte aurait dû être logiquement porté par la gauche réformiste, si celle-ci n'était sortie exsangue de l'élection présidentielle.

Fin janvier, *L'Obs* avait consacré sa " une " au syndicaliste, voyant en lui le digne héritier d'Edmond Maire (ex-secrétaire général de la CFDT) et le phare de la reconstruction de la deuxième gauche. Et tant pis si sa visibilité reste encore faible. Dans les rangs syndicaux, on ne s'improvise pas leader comme cela. Laurent Berger le Nantais a été repéré en 2003 par François Chérèque et a gagné ses galons un à un, en se faisant élire puis réélire patron de la CFDT, au terme d'un minutieux travail de terrain. Puis, il a hissé son organisation au rang de premier syndicat de France et cela l'a libéré.

Dans un pays où la gauche réformiste a toujours eu du mal à s'assumer, rongée par la culpabilité de n'être jamais suffisamment -révolutionnaire, lui revendique haut et fort le positionnement que la centrale assume avec constance depuis l'éviction des trotskistes en 2003. *" Je ne me lève pas chaque matin en me demandant ce que va dire Philippe Martinez* - le secrétaire général de la CGT - ", s'amuse-t-il.

Sous le précédent quinquennat, cela donnait lieu à des discussions épiques avec François Hollande. *" Assume donc tes conquêtes au lieu de t'en excuser ",* conseillait le syndicaliste au chef de l'Etat, qui n'a pourtant cessé de louvoyer entre son aile sociale-démocrate et son aile sociale-libérale, pour finir par être dépassé par cette dernière. Même s'il déplore un beau gâchis, le leader cédétiste n'a jamais rompu le dialogue avec l'ancien président. Lorsque la Fondation Jean-Jaurès l'a auditionné à l'automne 2018 pour tirer l'inventaire du précédent quinquennat, Laurent Berger n'a pas chargé la barque, contrairement à beaucoup d'autres. Les deux hommes continuent d'échanger avec plaisir mais sans exclusive.

Le syndicaliste a aussi des contacts réguliers avec Bernard Cazeneuve, Jean-Marc Ayrault, Michel Sapin et beaucoup d'autres dans les rangs socialistes et écologistes. *" Heureusement qu'il est là ! ",* s'exclament ces derniers en substance. Mais plus les éloges fusent, plus le syndicaliste se braque. *" Si la gauche pense qu'elle peut me récupérer, elle se fourre le doigt dans l'œil ! ",* dit-il au *Monde*. Pas touche à l'autonomie de la CFDT, c'est son ADN. Tout comme l'est sa volonté de s'affirmer encore et toujours comme le syndicat le plus constructif de France.

Créer un rapport de force

Oui, mais comment le démontrer sans débouché politique ? C'est la question autour de laquelle tourne Laurent Berger depuis l'élection d'Emmanuel Macron. Pour prouver son utilité, il doit créer un rapport de force, donc jouer la surenchère. C'est

la grande nouveauté par rapport à l'ère Hollande. Il n'y était pas forcément préparé car, a priori, rien d'incompatible entre lui et le président. A la fin de l'étrange printemps 2017, l'ex-secrétaire générale de la CFDT Nicole Notat avait d'ailleurs appelé à voter Macron. Et une grande partie des adhérents l'avait suivie, tout comme une majorité d'électeurs socialistes.

Mais, depuis le début du quinquennat, le courant ne passe pas. *" J'ai des discussions intéressantes avec le président mais, à certains moments-clés, lorsque certains mots sont prononcés comme ceux de solidarité ou de pauvreté, je vois son regard partir ailleurs ",* a récemment confié à un proche -Laurent Berger, très troublé, de retour d'un tête-à-tête avec le chef de l'Etat.

Au sein de la majorité, un certain nombre d'élus ou de responsables regrettent d'ailleurs que le quinquennat se déporte trop à droite et néglige l'apport capital, à leurs yeux, du syndicat réformiste. Lorsque, en plein mouvement des " gilets jaunes ", le premier ministre Edouard Philippe éconduit maladroitement le leader de la CFDT en refusant le " Grenelle du pouvoir de vivre " qu'il vient de proposer, le président du groupe La République en marche (LRM) à l'Assemblée nationale, Gilles Le Gendre, le rattrape par la manche en l'invitant, le 14 janvier, à intervenir devant les députés de la majorité. Laurent Berger y est ovationné.

" Je n'ai pas de problème personnel avec Emmanuel Macron, je ne suis ni son ami ni son ennemi ", tient à préciser le leader syndical, faisant valoir que ce qui envenime leur relation dépasse largement le cadre du -ressenti personnel. *" Ce qui est en jeu, c'est la nature et l'ampleur de la recomposition politique en cours,* analyse Gérard Grunberg, directeur de recherche émérite CNRS au Centre d'études européennes de Sciences Po. *Soit il y a encore de la place pour une gauche sociale-démocrate rénovée, soit on va vers une recomposition à l'américaine autour d'un parti démocrate -social-libéral. "*

Laurent Berger joue clairement la première option. Le syndicaliste supporte mal le discours présidentiel autour des " premiers de cordée "qui néglige la notion " d'émancipation collective " chère à la CFDT. *" On grandit avec les autres et dans les autres ",* martèle l'ancien adhérent de la Jeunesse ouvrière chrétienne (JOC), qui met en cause le bonapartisme du président, cette " vision personnelle " du pouvoir.

Ce que reproche en retour Emmanuel Macron à la CFDT, comme aux autres syndicats, n'est pas moins lourd. Le président les tient pour responsables de ne pas vouloir assumer leur part dans la transformation qu'il appelle de ses vœux. *" Si la CFDT avait fait son travail, on n'en serait pas là ",* soupire souvent M. Macron devant ses proches, en évoquant, entre autres, le chômage de masse qui gangrène le pays. Le mouvement des " gilets jaunes " n'a pas permis de solder la querelle. Certes, il a fait vaciller le pouvoir, mais sans épargner les syndicats, qui se sont sentis débordés et contestés. Là où Laurent Berger plaidait pour un retour en force des partenaires sociaux, le président a répondu par un grand débat national.

Pavé dans la mare

L'idée que les syndicats, comme les partis, sont *" mortels "* s'ils ne se régénèrent pas, que le pays traverse un épisode dangereux pour la démocratie, parce que ses structures se désagrègent, éclaire toute sa démarche. *" Il faut resserrer les liens avec la société civile et les territoires,* martèle le syndicaliste. *Si on veut éviter que le pays s'hystérise encore plus, il faut savoir entendre les différentes aspirations, dialoguer et concerter. "*

Depuis deux ans, le leader de la CFDT a intensifié le travail avec les intellectuels, les fondations, mais aussi les associations, pour faire émerger des propositions communes sur tous les grands sujets, devenant ainsi *" le navire amiral de la société civile sociale-démocrate ",* selon l'expression du directeur général de la Fondation Jean-Jaurès, GillesFinchelstein. *" Laurent Berger a parfaitement compris l'importance de l'enjeu -environnemental. Il renoue avec ce qu'avait tenté de faire le syndicat dans les années 1970 en travaillant sur ce sujet avec les ONG ",* observe l'ancien secrétaire confédéral de la CFDT, Richard Robert.

" Je veux être utile ", répète Laurent Berger, sans pour autant cacher que son alliance avec Nicolas Hulot est un pavé dans la mare. *" Après ça, je ne crois pas qu'ils puissent nous mépriser totalement ",* jubile-t-il en désignant l'Elysée et Matignon.Quelques heures après la publication du manifeste, le chef de file de la CFDT a reçu ce SMS dithyrambique de Gilbert Cette, professeur d'économie associé à l'université Aix-Marseille, qui avait conseillé Emmanuel -Macron pendant la campagne : *" Bravo pour ce texte, tu positionnes la CFDT comme le grand syndicat réformiste du XXIe siècle ! "*

La réaction de LRM, qui doit présenter sa contribution au grand débat dimanche 10 mars, est bien plus mesurée. *" Je me retrouve sur le projet de société, sur le fait de remettre les citoyens au cœur et de penser les sujets de transition comme un tout ",* réagit le délégué général du parti présidentiel, Stanislas Guerini. Mais pas question pour autant d'avaliser les propositions du syndicaliste. *" Je ne suis pas sûr qu'être dans la surenchère soit efficace. La période est tellement particulière qu'elle appelle chacun à se dé-*

passer ", souligne pour sa part le conseiller d'Emmanuel Macron Philippe Grangeon. Pas de doute, Laurent Berger fait de la politique.

Françoise Fressoz ■

par Françoise Fressoz

Tous droits réservés Le Monde 2019
0B9F73B68D505B0085BB1F40F504F15A17A54F9267472BAF344D0D4

Le Monde

dimanche 10 mars 2019
Page 7
488 mots

En plein marasme, la gauche salue le " pacte " Berger-Hulot

Elles les ont accueillies comme une bouffée d'air frais. Les 66 propositions pour allier justice sociale, lutte contre les inégalités et transition écologique, faites par Laurent Berger et Nicolas Hulot le 5 mars, avec dix-neuf organisations syndicales et associatives, ont été saluées par toutes les composantes de la gauche, qui se déchirent à l'approche des élections européennes.

" Je me réjouis que ces propositions soient mises sur la table et avec une telle force ", réagit Yannick Jadot. Le candidat d'Europe Ecologie-Les Verts tient à rappeler que de nombreuses mesures *" sont défendues par les écolos depuis des années "*. Même enthousiasme au Parti socialiste. *" Je suis complètement en phase ",* déclare Olivier Faure. Le premier secrétaire assure que les sujets du programme conjoint ont été repris par son parti, notamment les dispositions concernant les géants du numérique, le logement ou le plan pauvreté. A l'occasion du grand débat qui se tiendra à l'Assemblée nationale et au Sénat, les 3 et 4 avril, M. Faure souhaite faire reprendre par son groupe parlementaire *" une grande partie "* des actions préconisées. Rendez-vous a d'ailleurs été pris avec MM. Berger et Hulot pour en discuter.

" Virage social "

Plus à gauche, le plan a été accueilli avec bienveillance, mais plus de circonspection. Benoît Hamon le trouve *" utile ". " C'est important qu'un grand syndicat et une ONG investissent l'espace politique en constatant la porte fermée à toute recherche de compromis politique sur la question sociale et écologique*, ajoute le fondateur de Génération.s. *Ça en dit long sur la crise politique que nous vivons à gauche. "* Son homologue communiste Ian Brossat emploie presque les mêmes mots. *" C'est intéressant par ce que cela révèle d'un climat général où ceux qui avaient au départ un regard bienveillant sur Emmanuel Macron appellent maintenant à un virage social. Mais cela ne va pas assez loin ",* explique le candidat du PCF aux européennes.

Au sein de La France insoumise (LFI), on veut croire que cette initiative va aider à renforcer l'articulation entre la lutte contre le réchauffement climatique et celle contre les inégalités. *" J'espère que cet appel donnera une nouvelle impulsion à ces problématiques et pousser les politiques à s'en saisir comme nous l'avons fait ",* remarque la candidate LFI aux européennes Manon Aubry. Elle regrette en revanche que *" le plan porte un horizon sans indiquer comment faire et ne discute pas les traités européens "*. La députée " insoumise " Clémentine Autain est plus sévère : *" Les propositions restent dans un cadre de réforme modeste et ne touchent pas au cadre profond de notre organisation sociale française et européenne. "*

Sylvia Zappi ■

par Sylvia Zappi

Parution : Quotidienne
Diffusion : 288 435 ex. (Diff. payée Fr.) - © OJD DSH 2018
Audience : 2 720 000 lect. (LNM) - © AudiPresse One 2017

Tous droits réservés Le Monde 2019

749F93EA86B03809C5991940EB05C1291A15F992772C203A1BDAC15

ACTUALITE SOCIALE

l'Humanité

lundi 11 mars 2019
Page 9
659 mots

L'exécutif vole au secours des barèmes

Face à la multiplication de décisions prud'homales refusant de plafonner les indemnités de licenciements injustifiés, la chancellerie tente de recadrer les juges.

La fronde des conseils de prud'hommes contre la barémisation des indemnités de licenciement commence à inquiéter en haut lieu. Au point d'avoir poussé la chancellerie à adresser, le 26 février, une circulaire aux procureurs généraux près les cours d'appel pour exiger que ceux-ci fassent remonter au ministère de la Justice les cas de non-application de cette disposition par les juges, a-t-on appris en fin de semaine dernière. Les services de la garde des Sceaux demandent en outre aux représentants du ministère public de les avertir des procédures d'appel sur ces cas afin de pouvoir intervenir pour faire connaître l'avis du parquet général sur cette question d'application de la loi. D'après le site Actuel-RH, le ministère aurait joint les décisions du Conseil d'État et du Conseil constitutionnel ayant validé ce barème pour appuyer son propos.

« Cette circulaire utilise des arguments totalement infondés »

« Pratique rarissime sur une question de droit du travail », relèvent le Syndicat des avocats de France (SAF) et le Syndicat de la magistrature (SM) dans un communiqué, disant par ailleurs se réjouir que la chancellerie « ait pris la mesure de la fragilité de la disposition instituant un barème d'indemnités pour licenciement non causé ». Ces syndicats dénoncent en revanche le contenu « orienté » de la documentation diffusée par le ministère. « Nous nous étonnons que la circulaire ne s'explique pas sur la portée plus que limitée des décisions qu'elle invoque et n'ait pas précisé, notamment, que le Conseil constitutionnel n'est pas juge de la conformité des lois aux conventions internationales, et que la décision du Conseil d'État est une décision de référé, sans autorité de chose jugée, qui ne lie en rien les juges judiciaires. » « Non contente de porter atteinte à la séparation des pouvoirs qui veut que le gouvernement n'essaie pas d'influencer les décisions de justice, cette circulaire utilise des arguments totalement infondés sur le plan juridique », renchérit la CGT dans un un communiqué, qui rappelle que, aux côtés d'autres syndicats, elle a porté une réclamation contre la barémisation devant le Comité européen des droits sociaux. « Nous espérons que les jugements de conseils de prud'hommes continueront à se multiplier et que les cours d'appel ne se laisseront pas influencer par cette tentative d'intimidation du ministère », précise la CGT.

Ces derniers mois, cette mesure issue des ordonnances Macron de 2017, consistant à plafonner le montant des dommages et intérêts accordés aux salariés licenciés sans cause réelle et sérieuse en fonction de leur ancienneté, avait été remise en cause par une quinzaine de conseils prud'homaux, dont ceux de Troyes, Amiens ou Lyon. Jugeant cette disposition contraire aux engagements internationaux de la France, ceux-ci avaient condamné des employeurs à indemniser leurs ex-salariés de sommes supérieures à celles prévues par les ordonnances. Le 5 février, le juge départiteur du conseil des prud'hommes d'Agen avait enfoncé le clou en estimant dans son jugement que « le barème établi par l'article L. 1235-3 du Code du travail ne permet pas dans tous les cas une indemnité adéquate ou une réparation appropriée, ne prévoyant pas des indemnités d'un montant suffisamment élevé pour dissuader l'employeur et pour compenser le préjudice subi par le salarié ». Une salve de poids puisque, pour la première fois, ce plafonnement se trouvait désavoué par un magistrat professionnel.

Ces décisions s'appuient notamment sur l'article 10 de la convention 158 de l'OIT (Organisation internationale du travail), qui précise que si les juges estiment le licenciement injustifié et qu'ils ne sont pas en mesure d'ordonner la réintégration du salarié, « ils devront être habilités à ordonner le versement d'une indemnité adéquate ou toute autre forme de réparation considérée comme appropriée ». Mais également sur l'article 24 de la Charte sociale européenne qui engage les États signataires, dont la France, à mettre en œuvre « le droit des travailleurs licenciés sans motif valable à une indemnité adéquate ou à une autre réparation appropriée ». ■

par Loan Nguyen

Parution : Quotidienne
Diffusion : 31 816 ex. (Diff. payée Fr.) - © OJD DSH 2018
Audience : 363 000 lect. (LNM) - © AudiPresse One 2017

Tous droits réservés Humanité Quotidien 2019
0693b3fd8ac06b01e5e11cf09b0ac1d11b95f29337d02f435a07ad7

N° 11749
lundi 11 mars 2019
Édition(s) : Principale
Pages 14-15
1568 mots

Entreprise libérée, les salariés en prennent pour leur grade

Pas de hiérarchie, des horaires variables, une volonté de bien-être… Si cette forme d'organisation fonctionne parfois dans les sociétés du numérique, les employés des grandes entreprises qui l'ont testée se sont plaints d'une plus grande charge de travail.

Depuis plusieurs années, les patrons prépareraient une révolution : l'avènement d'une entreprise sans chef, bureaux, ni horaires et dans laquelle chaque salarié prendrait part à toutes les décisions. Une firme dans laquelle le bien-être et la liberté de chacun primeraient sur les bilans financiers excédentaires. Cette utopie porte un nom, celui d'«entreprise libérée», rendu populaire par le chercheur Isaac Getz dans son ouvrage*Liberté & Cie* publié en France en 2012. Davantage une *«philosophie»* qu'un *«modèle»* selon l'auteur - qui est aussi professeur à l'école de commerce ESCP Europe -, elle est résumée ainsi : *«C'est une organisation qui permet aux salariés la liberté et la responsabilité complète d'entreprendre toute action pour réaliser la vision de l'entreprise.»*

A l'époque, la publication rencontre un succès fou car elle intervient dans un contexte particulier : la crise de 2008 a montré les limites d'un système d'organisation pyramidale au sein de l'entreprise. *«C'est le moment où l'on se met à parler beaucoup des burn-out, y compris dans les petites structures»,* analyse un patron de PME parisienne. Isaac Getz offre un nom mais aussi des exemples concrets d'initiatives déjà existantes. Depuis, de nombreuses firmes s'y sont mises et s'en revendiquent fièrement. Aux Etats-Unis, le mastodonte Google a expérimenté des nouveaux schémas d'organisation. Mais selon Isaac Getz, c'est en France que cette *«philosophie»* a pris le plus d'ampleur : *«On est les champions du monde des livres sur le mal-être au travail. Ça a été une bouffée d'air pour les salariés.»*

«Effet de mode»

Selon les entreprises, le degré d'implication varie. Dans certains cas, c'est un totem que l'on brandit à tout va pour qualifier la mise en place d'une attitude plus détendue dans l'entreprise. *«Certains ont des sodas illimités et sont des start-up et ils se disent "entreprises libérées"»,* s'amuse un patron d'une PME française. Dans d'autres firmes, la remise à plat est totale. Lorsque Stéphane Rios pose en 2011 les principes de sa nouvelle boîte, Fasterize, il explique avoir voulu faire *«quelque chose de différent»* : *«Ce que je voyais autour de moi, ça produisait du malheur, les gens n'étaient pas heureux dans leur boulot, écrasés par leurs systèmes hiérarchiques. Je me suis dit que j'allais faire l'inverse.»*

Il propose à ses salariés de travailler d'où ils le souhaitent, de prendre autant de congés qu'ils désirent, d'avoir des horaires libres et de prendre part à toutes les décisions importantes. L'entreprise, qui fonctionne ainsi depuis sept ans et demi, se porte bien, au prix d'une grande rigueur de la part de la quinzaine de salariés. *«Quand on voit ça de l'extérieur, ça fait briller les yeux, on a tous cette envie d'avoir cette liberté. Mais on n'est pas tous conscients de ce que ça implique : un changement de mentalité, de sa façon de voir le travail, une vraie autonomie. C'est un peu comme si tout le monde était propriétaire de la boîte, où tous les gens se sentent investis de faire que ça fonctionne»*, reconnaît le patron. Pour adopter le modèle, l'entreprise a aussi dû passer par quelques sacrifices : *«On a fait partir des gens avec qui ça ne fonctionnait pas,* admet Stéphane Rios. *Ça nécessite aussi une forme d'abandon de l'ego de la part du chef d'entreprise.»*

Même constat de la part de Jérémie Fontana, designer dans l'entreprise suisse Liip, qui a abandonné toute forme de hiérarchie sur le mode de l'holacratie (un système sans organigramme et avec des règles collectives très précises). *«Auparavant, je travaillais dans une grosse entreprise pyramidale avec 12 000 couches de hiérarchie, des actionnaires, etc. Pour moi, c'était soit je trouvais une entreprise comme Liip, soit je changeais de métier»,* affirme-t-il. Aujourd'hui, il s'épanouit dans cette liberté retrouvée même s'il reconnaît que sa mise en application est *«très codifiée».*

Après plusieurs années d'expérimentation à petite échelle, les cadors de l'économie française se sont aussi intéressés au phénomène : Decathlon, Kiabi, Airbus ou encore Auchan ont mené tour à tour des expérimentations d'entreprise libérée. Parfois accompagnées par Isaac Getz lui-même, *«pas en tant que consultant, mais plutôt comme conférencier»,* précise-t-il, sans nous indiquer s'il est rémunéré ou non pour ces interven-

tions. *«Je pensais que ça allait s'adresser aux PME, mais j'ai été surpris de voir que des grands groupes ont aussi été intéressés»,* reconnaît-il. Jérémie Fontana, lui, s'en amuse : *«Quand je vois des grosses entreprises comme Nestlé qui s'y intéressent ça me fait rire, car c'est par effet de mode, ils n'auront pas la transparence nécessaire. La logique de marché fait qu'ils pourront difficilement diluer le pouvoir.»«Je pense que ça peut fonctionner pour les grosses entreprises à l'échelle des magasins ou des usines»,* affirme de son côté l'auteur de *Liberté & Cie.*

Mais dans le storytelling, un cas fait tache et révèle en creux la difficulté des entreprises du CAC 40 à se remettre en question en profondeur. En 2013, Auchan propose aux salariés d'un de ses magasins à Saint-Quentin (Aisne) de procéder à une expérimentation de la sorte. Ils offrent aux syndicats l'ouvrage de Getz et l'invitent à venir en expliquer le concept. *«Lorsqu'on nous l'a annoncé, on n'était pas contre, on n'a jamais mis de bâtons dans les roues. On nous a dit que ça allait permettre aux salariés de prendre plus de responsabilités. Ça a été bien perçu, mais j'ai prévenu qu'il fallait que ça se fasse avec des augmentations de salaire»,* se souvient Eric Lamotte, le délégué syndical CFDT à Auchan Saint-Quentin. Au sein du magasin, le processus est rapidement enclenché : les salariés qui le souhaitent peuvent prendre des responsabilités, même s'ils ne sont pas chefs de rayon. *«Ces gens-là se sont dit "on s'intéresse à nous" et ils se sont investis»,* dit Eric Lamotte. Mais la direction d'Auchan décide, en contrepartie, de supprimer *«6 à 8 postes de cadres».* En tout, à l'échelle du groupe, 480 suppressions de postes de cadres avaient été annoncées sous prétexte de raccourcir la chaîne de décision. Pire, certains salariés se sont mis à travailler plus, allégeant les tâches de leurs chefs, mais les salaires sont restés quasi identiques. *«Ils ont fait venir Isaac Getz dans le magasin pour nous convaincre. Il n'a cité que des réussites. Je lui ai dit :"Vous n'avez pas eu d'échec ?" Et là, j'ai vu son visage se fermer»,* dit le syndicaliste.

Au bout d'un peu plus d'un an, les salariés de Saint-Quentin sortent dans la rue manifester pour de meilleures conditions de travail. La direction abandonne l'expérimentation, officiellement car le directeur du magasin porteur du projet est nommé dans une autre ville. Eric Lamotte, lui, a définitivement rangé le livre d'Isaac Getz dans sa bibliothèque. *«Quel désastre»,* regrette-t-il. L'auteur, lui, s'en dédouane : *«Il n'y avait pas d'entreprise libérée chez Auchan, car cela nécessite trois ans entre la mise en place et la constatation.»* Du côté de la direction, on refuse de s'étendre sur le sujet : *«C'était il y a quatre ans, ce n'est plus d'actualité. Cette expérience a contribué à la réflexion de l'entreprise sur ses modèles managériaux»,* assure l'ancien directeur du magasin Johan Plé.

Totalitarisme

Dans chaque entreprise où elle est appliquée, la libération des schémas est largement débattue dedans comme dehors. On leur reproche notamment de vouer un culte presque dogmatique à certains auteurs et travaux. En 2013, c'est un reportage d'Arte, *le Bonheur au travail,* qui donne envie à certains chefs d'entreprise de s'y mettre. *«Quand j'ai vu ce documentaire, je me suis dit :"C'est ce qu'on fait déjà seuls dans notre coin !"»* raconte Stéphane Rios. En 2014, Frédéric Laloux développe aussi ce thème dans son ouvrage *Vers une nouvelle ère managériale.* Ils sont cités sans exception par toutes les personnes interrogées sur le sujet. Pour ceux qui le critiquent, l'incarnation des concepts et la rigueur avec laquelle les règles doivent être appliquées créent paradoxalement une forme de totalitarisme au sein des entreprises. *«En gros, c'est marche ou crève. Soit tu appliques ce mode de fonctionnement, soit tu vas voir ailleurs»,* regrette un ancien salarié d'une entreprise libérée. Il pointe un paradoxe : *«On nous parle de bonheur au travail et on nous augmente nos responsabilités…» «C'est un diktat du chef d'entreprise qui décide seul "on fait ça". Mais les salariés ne sont pas plus heureux, ils ont plus de travail»,* abonde Vincent Berthelot, conseiller en RH. C'est aussi un entre-soi : les entreprises qui s'en revendiquent font, pour beaucoup, partie d'un même écosystème. Des sociétés récentes, avec de jeunes salariés, maîtrisant parfaitement les nouveaux outils de communication, travaillant autour du numérique, et qui en ont déjà intégré la culture.

«Patron de gauche»

Certains patrons aimeraient voir plus loin. Et si la libération des salariés par les chefs pouvait être un changement profond de modèle économique ? Pour certains partisans, la remise en question de la hiérarchie dans l'entreprise est un *«vrai choix politique»,* dans la ligne de la tendance observée dans l'écologie, par exemple : les changements ne viennent pas des hommes politiques mais des initiatives personnelles.

Pour le fondateur d'une PME française dont l'organisation est inspirée de l'entreprise libérée, ça a été aussi un moyen de s'assumer en tant que *«patron de gauche». «Le capitalisme qu'on connaît, c'est du grand n'importe quoi. C'est ma façon à moi d'intervenir sur le monde, de créer une entreprise différente des autres. De prouver que ça marche, c'est un acte presque politique»,* explique-t-il. Jérémie Fontana, le designer, le décrit aussi : *«Ça dénote un changement de modèle plus important, c'est à une autre échelle un*

changement de société. Avec les gilets jaunes, on le voit bien, c'est un modèle vers lequel beaucoup ont envie de tendre.» ■

par Gurvan Kristanadjaja

Tous droits réservés Libération 2019
109ab32289b06a0515421090b00ff1411545c69b87c5255c039b6da

Le Monde

dimanche 10 mars 2019
Page 24
1035 mots

EDITORIAL - ANALYSES

Le revenu de base est passé de l'utopie philosophique à une possibilité concrète

Les débats au sein des " gilets jaunes " et les diverses initiatives politiques autour de l'idée de revenu universel témoignent de la popularité croissante d'un projet porteur de réponses à la crise sociale, estiment Chloé Bonifas,Camille Lambert et Nicole Teke, militantes du Mouvement français pour un revenu de base

Initialement formulé dans *L'Utopie* de Thomas More au XVIe siècle, le revenu de base est une idée qui traverse les âges et dont la portée connaît un écho particulier aujourd'hui. Revenu de base, revenu universel, revenu d'existence, les terminologies sont nombreuses. Elles correspondent pourtant toutes à une notion commune, définie ainsi par les mouvements militants nationaux et internationaux : *" C'est un droit inaliénable, inconditionnel, cumulable avec d'autres revenus, distribué par une communauté politique à tous ses membres, de la naissance à la mort, sur base individuelle, sans contrôle des ressources ni exigence de contrepartie. "*

Alors que des expérimentations fleurissent à travers le monde, de la Finlande au Kenya, en passant par le Canada, force est de constater que le revenu de base est désormais passé de l'utopie philosophique à une possibilité concrète. Toutefois, les projets politiques qui se cachent derrière ces initiatives sont souvent très différents et peuvent s'éloigner des principes de la définition originelle. Au risque parfois de dévoyer l'idée, volontairement ou non.

Des expérimentations en cours

A l'échelle européenne, les partis écologistes ont été les premiers à soutenir l'idée, notamment en France, en Finlande et aux Pays-Bas. Ont suivi des partis dits de la gauche sociale démocrate plus traditionnelle. A présent, le revenu de base est particulièrement soutenu à gauche, mais il sied également à certains partis néolibéraux, même si leur projet idéologique relève souvent d'une altération du terme : la plupart du temps, l'objectif est de rompre avec la logique de protection sociale universelle, en renforçant la conditionnalité des aides sociales.

En France, les initiatives et les débats actuels témoignent de l'évolution du revenu de base universel. Il a été placé au cœur des débats de la campagne présidentielle de 2017 par le candidat socialiste Benoît Hamon, et plusieurs initiatives expérimentales sont, depuis, lancées ou en préparation. En janvier 2018, Damien Carême, maire écologiste de Grande-Synthe, dans le Nord, a annoncé sa volonté d'expérimenter un revenu de base dans sa ville. Un projet ambitieux qui nécessitera plusieurs années de préparation, raison pour laquelle il a décidé d'instaurer un minimum social garanti comme étape transitoire.

En septembre 2018, Emmanuel Macron a annoncé la mise en place, dans le cadre de son plan de lutte contre la pauvreté, d'un " revenu universel d'activité " (RUA), reprenant sciemment la terminologie de Benoît Hamon pour une proposition qui n'aurait d'universel que le nom. D'après les informations connues sur ce projet, qui verrait le jour en 2020, le RUA viserait uniquement les personnes en recherche d'emploi et serait conditionné à *" l'obligation d'inscription dans un parcours d'insertion, qui empêche de refuser plus de deux offres raisonnables d'emploi ou d'activité figurant dans son contrat "*. Il s'agit d'une belle opération de communication politique, au risque bien réel de régression sociale.

En janvier 2019, le groupe socialistes et apparentés à l'Assemblée nationale a déposé une proposition de loi d'expérimentation territoriale visant à instaurer un " revenu de base " sur les territoires volontaires, un projet élaboré et soutenu par dix-huit présidents de département à majorité socialiste. Ce projet visait en réalité à expérimenter le versement automatique du RSA fusionné à la prime d'activité, voire, dans certains cas, aux aides pour le logement, ainsi que son élargissement aux jeunes de 18 à 24 ans. Cette proposition a néanmoins été rejetée par la majorité LRM, prétextant le possible doublon avec le projet de RUA du gouvernement.

Un questionnement de fond

Les risques de dénaturer le revenu de base vont de pair avec sa popularité croissante. Au-delà des partis politiques, l'idée apporte aussi des réponses concrètes à la crise sociale que connaît actuellement notre pays. Le revenu universel fait l'objet de plusieurs propositions populaires dans le cadre du grand débat national

et constitue un sujet de discussion au sein du mouvement des " gilets -jaunes ". Qu'il s'agisse de précarisation de l'emploi, en particulier chez les femmes, de souffrance au travail, de *" bullshit jobs "* – ou " boulots à la con " –, de stigmatisation des personnes au chômage, notre rapport -à l'emploi mérite un questionnement de fond. Le revenu de base plaît d'autant plus qu'il permet d'interroger le sens que l'on donne au travail salarié, et plus généralement de -réduire les injustices sociales sur -lesquelles s'appuie notre système -actuel.

Le manque de reconnaissance des activités effectuées gratuitement fait également partie de ces questionnements. Qu'il s'agisse du bénévolat, du militantisme politique, des productions artistiques ou du travail domestique, ces activités produisent des richesses sans lesquelles la société ne pourrait fonctionner. Continuer à développer une politique s'appuyant essentiellement sur l'emploi sans le questionner, dans sa nature et dans ses modalités, revient à nier le chômage de masse actuel, le mal-être que rencontrent nombre de salariéset le travail précaire. C'est aussi nier le fait que certains emplois ont un impact écologique et social négatif.

Ce logiciel aujourd'hui dépassé est voué à l'échec, en témoignent les mobilisations des " gilets jaunes ". Aussi, c'est en incluant le revenu de base dans un véritable projet de changement de modèle politique qu'il sera possible d'envisager une société socialement plus juste. Ce qui devient une perspective, malgré tout, de plus en plus réaliste. ■

Tous droits réservés Le Monde 2019
AF92A3AE85F0300F152013C0050BA1CE13E5869AE74F2D89819D240

Le Monde.fr

samedi 9 mars 2019
846 mots

Mon idée pour la France : « Pour un revenu universel d'activité dès 18 ans »

« Le Monde » a demandé à des contributeurs de tous horizons de proposer, chaque jour, une idée pour changer la France. Le sociologue Nicolas Duvoux propose que le futur revenu universel d'activité bénéficie aux jeunes, qui sont les plus vulnérables dans notre société.

Tribune. Dans son discours annonçant la stratégie nationale de prévention et de lutte contre la pauvreté du 13 septembre 2018, le président de la République a annoncé une réforme des minima sociaux et des politiques d'insertion. Deux chantiers majeurs ont été lancés à cette occasion, avec comme horizon l'adoption d'une loi en 2020 : la création d'un revenu universel d'activité (RUA) et la mise en place d'un « service public de l'insertion ». Un enjeu fondamental déterminera le sens de ces mesures : l'ouverture du futur revenu universel d'activité à 18 ans.

En effet, le revenu de solidarité active (RSA) est actuellement ouvert à 25 ans à quelques exceptions près (charge de famille et présence de longue durée sur le marché du travail). Cette exclusion des jeunes des mécanismes de protection de droit commun est justifiée au nom du fait que la solidarité familiale est censée assurer aux jeunes fragilisés une protection suffisante. Or, dans le contexte actuel où la pauvreté monétaire frappe d'abord les jeunes, cette vision est irréaliste et hypocrite car les plus modestes sont justement ceux qui ont le moins accès aux solidarités familiales.

Le développement de la Garantie jeunes a certes ouvert une voie d'accès à la protection sociale pour les plus défavorisés des jeunes mais l'absence d'accès au droit commun des prestations sociales (RSA) contribue à faire de la France un pays où la citoyenneté est refusée aux jeunes, comme l'affirme avec justesse Tom Chevalier (La Jeunesse dans tous ses états, PUF, 2018).

Abaisser le droit au RSA à 18 ans, c'est mettre en cohérence les mots et les choses : comment peut-on penser qu'un revenu soit universel s'il exclut les plus jeunes, qui sont aussi les plus vulnérables dans notre société ? Cette mesure est rendue possible par l'individualisation du versement de la prestation, que le prélèvement à la source de l'impôt facilitera considérablement d'un point de vue technique. Elle a bien sûr un coût mais elle porte avec elle deux avantages considérables, et véritablement « disruptifs » au regard de l'organisation de la protection sociale.

« Droits » et « devoirs »

D'une part, elle permettra de donner aux futurs adultes la certitude d'une continuité de revenu en cas de difficulté. Elle accordera à l'impôt et à la collectivité un rôle explicite de soutien tout au long de la vie, en complément à l'assurance dont le rôle de pivot de la protection sociale doit être réaffirmé. Cet argument pourrait être retourné au motif qu'il créerait une accoutumance précoce à « l'assistanat ». Cependant, l'adaptation de la protection sociale à la complexité de la société, est exactement celle qui justifie la future réforme des retraites. Comment inventer la protection sociale du XXIe siècle sans prendre au sérieux cette exigence d'abaisser les barrières d'âge, et sans faire de l'accès à la citoyenneté civile le moment de l'accès à la citoyenneté sociale ?

D'autre part, si le revenu universel d'activité est abaissé à 18 ans, cela obligera à une réflexion sur la signification de l'activité que la collectivité exige en regard du versement d'une prestation. En effet, il n'est pas réaliste de demander à des jeunes à peine sortis du lycée ou de parcours de galère à l'issue d'un décrochage précoce d'entrer immédiatement sur le marché du travail et à n'importe quelle condition. L'activité liée au RUA devra être repensée pour que la dimension « devoirs » qui accompagnera sans doute la redéfinition des « droits » sociaux ne soit pas réduite à une simple « contrepartie » formulée en termes de retour sur le marché du travail.

On peut imaginer qu'elle englobe différentes formes d'engagement dans la société et fasse néanmoins l'objet d'un véritable accompagnement social multidimensionnel. Cette réflexion serait d'ailleurs utile pour toutes et tous ceux qui, quel que soit leur âge, ne parviendront pas à se réinsérer sur le marché du travail, alors que ce n'est pas une question de manque d'efforts ou de motivation de leur part.

Redéfinir les termes de l'appartenance par une protection monétaire et en même temps par une redéfinition des contours de la notion d'activité, voilà des objectifs qui ne dérogeraient pas aux ambitions annoncées du gouvernement.

Nicolas Duvoux est l'auteur de « Les

inégalités sociales » (« Que-sais-je ? » Paris, PUF, 2017).

Pour nous adresser une contribution, écrivez-nous à opinions@lemonde.fr. Votre texte ne doit pas dépasser 4 000 signes et doit être centré sur une proposition concrète. Notre équipe « Débats » publiera une sélection de ces contributions.

■

Tous droits réservés Le Monde.fr 2019
0B9783048520870D75251940620991731C156595B7B024E887A8E74

Le Monde

samedi 9 mars 2019
Page 13
976 mots

Le papetier Arjowiggins bientôt fixé sur son sort

La justice a donné jusqu'au 20 mars au groupe suédo-norvégien Lessebo pour affiner son offre de reprise

Quand il a appris la nouvelle, jeudi 7 mars dans la soirée, le maire (divers droite) de Bessé-sur-Braye (Sarthe) a poussé un soupir de soulagement. C'est dans sa commune de 2 200 habitants qu'est implantée la principale unité de production du papetier Arjowiggins (568 salariés). *" Sa fermeture serait une véritable catastrophe pour notre commune. Avec les sous-traitants, ça fait presque 1 200 emplois. Sans parler des écoles et des classes qui pourraient fermer,* observe Jacques Lacoche. *L'usine existe depuis 1860. Des générations y ont travaillé. "*

Le groupe suédo-norvégien -Lessebo est le seul à avoir déposé une offre globale qui concerne cette usine reconvertie dans le papier recyclé. Il prévoit d'y conserver 413 salariés, ainsi que 210 sur 270 à la papeterie toute proche de Saint-Mars-la-Brière, spécialisée dans la ouate cellulosée, et la totalité de l'effectif (75 salariés) de Greenfield, à Château-Thierry (Aisne) – ces deux dernières faisant l'objet d'offres alternatives.

Pour Thomas Hollande, fils de l'ancien président de la République et avocat du cabinet LBBa qui intervient aux côtés des représentants du personnel, *" il y a du soulagement, car cela donne du répit, mais ce n'est pas une victoire pour autant. C'est un délai donné à l'offre de THLF* - Lessebo - *pour être améliorée significativement, notamment sur le volet financier ".*

L'Etat et la région sont invités à mettre 32 millions d'euros d'argent public dans la corbeille, à condition que le repreneur trouve de son côté 33 autres millions, que ce soit en capital ou avec un emprunt sécurisé, perspective qui semble encore lointaine. *" Il faut aussi apporter des garanties sur le projet industriel qui paraît aujourd'hui simple, pour ne pas dire simpliste,* reprend l'avocat. *Produire la même chose, mais avec moins de salariés et de frais de siège, ça pose un certain nombre de questions. On demande des précisions. Le repreneur s'est engagé à venir sur le site mercredi prochain. "*

" La demande est là "

Il faut dire que le profil du potentiel futur patron a de quoi les séduire. *" Il a un projet technique dans la tête. Il sait de quoi il parle. Il connaît le marché et il sait qu'il s'attaque à quelque chose de difficile ",* résume Christophe Garcia (délégué CFE-CGC). Qu'en est-il des réductions d'effectifs ? *" Ça va être douloureux, mais il va falloir y passer. Il veut aussi faire de l'écrémage dans les commandes pour ne garder que les plus rentables. "*

" C'est un spécialiste du secteur de la papeterie. Il connaît très bien son métier. Et c'est aussi un spécialiste du redressement d'entreprises en difficulté dans toute l'Europe ", confirme Thomas Hollande. Pour Olivier Pollet, secrétaire du syndicat CGT de l'usine de Bessé-sur-Braye, *" la guerre n'est pas finie. Il y a toujours l'épée au-dessus de nos têtes. Mais les salariés espèrent. A l'intersyndicale d'être intelligente et de bien accompagner les gens qui sont licenciables ".*

La confiance prévaut, même si à l'audience du tribunal de commerce de Nanterre (Hauts-de-Seine), mercredi, le représentant du repreneur est arrivé avec un pull en laine et les mains dans les poches. *" C'est très différent de ce qu'on peut voir en France ",* constate Christophe Garcia. Accompagnés d'élus locaux, 250 salariés d'Arjowiggins ont manifesté sous les fenêtres du tribunal.

Selon M. Garcia, l'usine de Bessé-sur-Braye a produit l'an dernier 210 000 tonnes de papier pour un chiffre d'affaires de 230 millions d'euros. *" On serait capables de passer à 300 000 tonnes, mais aujourd'hui, la grande incertitude, c'est de savoir comment on va redémarrer. Il ne faudrait pas que le site reste encore un mois à l'arrêt, sinon les clients iront voir ailleurs. "*

Pascale Fontenel-Personne, députée LRM de la Sarthe, résume la pensée générale : *" Faire confiance à des gens qu'on ne connaît pas, c'est compliqué. Mais THLF a repris deux usines il y a quinze ans et elles vont très bien. "* Sa collègue socialiste Marietta Karamanli, dont la circonscription abrite le site de Saint-Mars-la-Brière, est allée plaider l'affaire à Bercy.

Depuis 2013, Bpifrance, la Banque publique d'investissement, a déjà versé 250 millions d'euros au groupe Sequana pour soutenir Arjowiggins. En conséquence, elle n'était pas forcément partante pour remettre la main à la poche. *" Mais il y a eu une*

évolution. Derrière ce dossier, c'est vraiment la question de la stratégie industrielle de notre pays qui est posée ", explique l'élue.

Conseillère régionale EELV, la Sarthoise Sophie Bringuy, qui défend une activité *" stratégique "*, le confirme : *" La fermeture des trois sites du groupe dans la Sarthe et dans l'Aisne détruirait tout une filière engagée notamment dans l'écoconception de papier recyclé. La demande est là et la plupart des imprimeries de la région et de toute la France s'approvisionnent en papier recyclé chez Arjowiggins. Faudra-t-il faire appel demain à des fournisseurs étrangers alors que le savoir-faire des usines sarthoises est connu et reconnu ? "* Réponse le 20 mars.

Yves Tréca-Durand ■

par Yves Tréca-Durand

Tous droits réservés Le Monde 2019
259783A68FC0A402454D1A009200110B1535E893C78C2CC92DD9289

Les Echos

N° 22904
lundi 11 mars 2019
Page 3
589 mots

Les emplois francs version Macron peinent à convaincre

Le dispositif consiste à subventionner les embauches de résidents de quartiers défavorisés.En près d'un an, seulement 4.300 contrats ont été signés. Le gouvernement veut en élargir l'accès.

Les emplois francs version Macron vont-ils connaître le même sort que leurs prédécesseurs du quinquennat Hollande, arrêtés au bout d'un an ? Lancé en avril 2018, le dispositif qui consiste à subventionner des embauches de personnes résidentes de quartiers défavorisés connaît un démarrage pour le moins… poussif. Fin février, 4.300 contrats seulement ont été signés, loin de l'objectif non officiel de 40.000 à fin 2019, échéance fixée de l'expérimentation. Le retard est tel que le gouvernement envisage d'en élargir l'accès, comme l'a dévoilé l'agence spécialisée AEF info.

Pour éviter de reproduire le flop de la première mouture des emplois francs, du temps où Jean-Marc Ayrault était à Matignon, le gouvernement d'Edouard Philippe a considérablement allégé les critères d'éligibilité. L'objectif reste le même : lutter contre les discriminations à l'embauche dont souffrent les personnes habitant dans les quartiers défavorisés, même quand elles sont diplômées. Mais désormais, la domiciliation de l'employeur, entreprise ou association, ne compte plus. Les aides ont été rehaussées : 5.000 euros par an sur trois ans au maximum pour un CDI ; la moitié par an, sur deux ans au plus, pour un CDD d'au moins six mois.

Premiers résultats décevants

Las, les résultats ne sont pas à la hauteur des espérances « sans que l'on sache vraiment pourquoi », estime, perplexe, Yannick L'Horty, professeur à l'université Paris-Est Marne-la-Vallée, directeur de la Fédération travail, emploi et politique publique du CNRS. Manque de soutien politique local ? De relais par les agences de Pôle emploi ? De communication ? Sans se prononcer, le gouvernement fait le même constat, dans un style très administratif : « Les premiers mois […] de l'expérimentation conduisent à proposer la modification de certains paramètres fixés […] pour élargir l'éligibilité du dispositif à de nouvelles situations », peut-on lire dans un projet de décret qui sera soumis pour avis ce lundi.

L'élargissement proposé consiste à ouvrir les emplois francs aux personnes en contrat de sécurisation professionnelle (CSP), un dispositif pour les licenciés pour motif économique. Le projet de décret envisage aussi de prolonger les aides lorsque le CDD est renouvelé (six mois au minimum), mais aussi de les maintenir (et de ce fait de les revaloriser) lorsqu'il est transformé en CDI.

Enfin, l'employeur disposerait de trois mois, soit un de plus qu'actuellement, pour déposer sa demande de subvention à Pôle emploi à compter de la signature du contrat. « 30 % des demandes d'aides rejetées le sont parce que la demande d'aide est prescrite. C'est le deuxième motif de rejet, après demande incomplète ou non signée », précise le projet de décret. Un comité scientifique a été mis sur pied pour évaluer le dispositif en vue de sa généralisation. Bilan attendu en septembre. ■

par Alain Ruello

Premier bilan chiffré

4.300 contrats signés depuis le 1er avril 2018 dans près de 200 quartiers métropolitains.
Plus de 80 % en CDI.
87 % des employeurs sont des entreprises et 13 % des associations.
Près de 42 % des bénéficiaires ont un niveau de formation CAP/BEP ou infra.
30 % des embauchés sont demandeurs d'emploi depuis au moins un an.

Parution : Quotidienne
Diffusion : 129 087 ex. (Diff. payée Fr.) - © OJD DSH 2018
Audience : 693 000 lect. (LNM) - © AudiPresse One 2017

Tous droits réservés Les Echos 2019
FA92536985A0640FD5221370DC0BE1691355809A27FF2A6EC0C6D4C

Les Echos

N° 22904
lundi 11 mars 2019
Page 17
604 mots

Réunion de crise sur le diesel à Bercy

Bruno Le Maire réunit ce lundi les acteurs de l'automobile en France, en présence des présidents de région.Objectif : éviter des milliers de suppressions d'emplois liées à la transformation de l'industrie.

Eviter le bain de sang. Tout faire pour éviter d'avoir à jouer les pompiers chaque mois, au secours de milliers de salariés sacrifiés sur l'autel de la chute du diesel. Pour « mieux articuler la transformation de la filière industrielle automobile », selon un porte-parole de Bercy, le ministre de l'Economie, Bruno Le Maire, va réunir ce lundi les acteurs du secteur, constructeurs et équipementiers, en présence des organisations syndicales et des présidents de région. « Il s'agit de voir comment accompagner les entreprises dans la reconversion de leurs sites, évaluer les compétences dont elles auront besoin, mais aussi préparer le futur avec les infrastructures nécessaires au véhicule du futur, par exemple », explique ce porte-parole.

5.500 emplois menacés à court terme

Le sujet n'est pas nouveau, mais il s'accélère. L'industrie automobile est confrontée à une pression réglementaire croissante qui la contraint à se transformer en profondeur. A Genève, début mars, les conséquences sur l'emploi des contraintes CO2 européennes étaient sur toutes les lèvres.

Dans la filière diesel, l'hécatombe a commencé. Cette motorisation, qui représentait 55 % des ventes de véhicules neufs en 2012 en Europe, est tombée à 36 % en 2018. En France, la chute est encore plus vertigineuse, de 73 % en 2012 à 39 % l'an dernier. Selon une étude de l'Observatoire de la métallurgie publiée fin novembre 2018, 10.000 à 15.000 postes sont directement menacés à court terme sur les 37.500 que compte la filière dans l'Hexagone. Soit près de 300 établissements, dont 6 « en crise avérée à traiter d'urgence » et une trentaine « très fragilisés », sous le coup d'une « menace grave et imminente », représentant 5.500 emplois.

Si les difficultés de certaines, comme celles de l'usine Bosch de Rodez (Aveyron), sont identifiées de longue date, d'autres ont éclaté au grand jour depuis, comme celles des Fonderies du Poitou (Saint Jean Industries et Fonderie Fonte) - qui occupent déjà bien l'exécutif.

« Depuis le début de l'année, nous avons noté une certaine augmentation du nombre d'entreprises qui signalent des difficultés et qui ont besoin d'être accompagnées », relève Marc Mortureux, le directeur général de la Plateforme automobile (PFA), que préside Luc Chatel. Certains, comme l'américain Delphi à Blois (Loir-et-Cher), ont déjà identifié la menace de longue date et tenté une reconversion. Mais d'autres se sont laissé surprendre. « L'introduction des nouvelles normes WLTP, le 1er septembre, leur a permis de maintenir leurs ventes jusqu'à l'été dernier, et leur carnet de commandes commence à s'assécher maintenant », explique Eric Vidal, représentant CFE-CGC au Comité stratégique de la filière automobile.

Urgence de la situation

Selon lui, environ la moitié des sociétés menacées sont de grosses ETI, employant plusieurs centaines de salariés. Et beaucoup (la moitié également) sont des filiales de groupes étrangers. Elles sont réparties sur toute la France, « dans les Hauts-de-France, le Grand Est, en Auvergne-Rhône-Alpes », énumère-t-il. « C'est compliqué, car certaines ne connaissent pas la destination finale de leurs productions : elles font du diesel sans le savoir. » D'où l'urgence de la situation. « Le temps file, mais il est vital d'anticiper pour sauver le maximum d'emplois », insiste le syndicaliste. ■

par Anne Feitz

Parution : Quotidienne
Diffusion : 129 087 ex. (Diff. payée Fr.) - © OJD DSH 2018
Audience : 693 000 lect. (LNM) - © AudiPresse One 2017

Tous droits réservés Les Echos 2019
689C03CF8DB0AC0965BD15105B08E1511F3551908776292 77D93C50

Les Echos

N° 22904
lundi 11 mars 2019
Page 20
508 mots

Sanofi tire un trait sur plus de 200 emplois de visiteurs médicaux

Le géant pharmaceutique va supprimer 232 postes dans ses activités commerciales en France.Cette réduction d'effectifs s'ajoute aux 750 annoncées par le groupe en décembre.

Sanofi n'en finit plus de se restructurer. Après avoir annoncé la suppression de 750 postes dans ses fonctions support en décembre, le géant pharmaceutique a annoncé vendredi vouloir supprimer 232 emplois supplémentaires dans ses activités commerciales.

Sanofi-Aventis France, division commerciale du groupe, « a effectivement présenté hier à ses partenaires sociaux un projet de réorganisation et d'adaptation [...] afin de préserver sa compétitivité et de mieux répondre aux attentes des professionnels de santé », a indiqué un porte-parole de Sanofi. Pour rappel, cette division du géant pharmaceutique emploie plus de 1.700 personnes, dont quelque 1.500 dans ses activités commerciales (25.000 personnes au total en France sur 110.000 dans le monde).

Pour Sanofi, ces nouvelles suppressions de postes s'expliquent par « la profonde transformation du secteur de la santé en France ». De fait, le marché français stagne depuis plusieurs années à une cinquantaine de milliards d'euros. La pression sur les prix est forte et les volumes ne varient pas. En outre, les classes de médicaments qui ont le vent en poupe comme les anticancéreux et, plus généralement, la médecine de spécialité, nécessitent des commerciaux plus pointus mais moins nombreux puisqu'ils ne s'adressent plus aux généralistes mais aux médecins spécialistes.

Sanofi ne fait pas exception avec sa réorientation vers ce type de médicament. Très présent sur le marché français pour des raisons historiques, il doit donc encore adapter sa force commerciale, après y avoir déjà supprimé 155 postes début 2016, et ce, d'autant plus que son insuline vedette, le Lantus, est désormais concurrencé par les biosimilaires.

60 % de visiteurs médicaux en moins

C'est ce que confirme le communiqué de la CFDT. « Pour la direction, le contexte économique, avec l'arrivée des médicaments biosimilaires, la baisse des prix » et le développement des génériques « justifient cette réorganisation ».

« Certes, le chiffre d'affaires de la médecine généraliste a diminué dans une fourchette de 15 à 25 % ses dernières années, explique aux 'Echos' Thierry Bodin, coordinateur CGT chez Sanofi. Mais, dans le même temps, le groupe a réduit de 60 % le nombre de visiteurs médicaux en France », s'étonne-t-il. Selon le syndicat, ce sont « plutôt 256 postes qui devraient être supprimés » et ce, en ayant recours à différentes méthodes : « plan de départs volontaires, licenciements économiques et transferts de salariés ». La CGT dénonce une logique comptable et regrette un « désengagement massif » de Sanofi.

Rappelons que, fin 2015, Servier, également très présent en France et désireux de se réorienter lui aussi vers la médecine de spécialité, avait supprimé 610 des 690 postes de visite médicale dans l'Hexagone. ■

par Enrique Moreira et Catherine Ducruet

Parution : Quotidienne
Diffusion : 129 087 ex. (Diff. payée Fr.) - © OJD DSH 2018
Audience : 693 000 lect. (LNM) - © AudiPresse One 2017

Tous droits réservés Les Echos 2019
C29843B28DF09401251A16002505F1271DF57E9B27162F9D20D355F

PROTECTION SOCIALE

Le Parisien

samedi 9 mars 2019
Édition(s) : Paris, Oise, Seine-et-Marne, Essonne, Val d'Oise...
Pages 9-9
528 mots

Un million d'assurés oubliés par la Sécurité sociale

La mise en place de la protection universelle maladie, censée éviter les ruptures de couverture, s'est traduite par des désaffiliations massives. 320 000 dossiers sont encore en attente.

Par Daniel Rosenweg

Ça partait pourtant d'un bon sentiment. Lancée en 2016 par l'ancienne ministre de la Santé, Marisol Touraine, la Puma (protection universelle maladie) a vocation à permettre à toute personne majeure résidant en France d'être assurée directement auprès de l'Assurance maladie, de manière totalement autonome et sans discontinuité. Fini les situations où madame, qui ne travaille pas, est « ayant droit de son mari », inscrite sur sa carte Vitale. Fini les ruptures de couverture à l'occasion d'un divorce, d'un licenciement...

Sur les 43 millions d'assurés du régime général, deux millions de personnes devaient bénéficier de la mesure et changer de statut. Une mutation automatisée que l'Assurance maladie doit réaliser d'ici fin 2019. Non sans irriter certains intéressés, comme Ariane. Cette Bretonne et ex-Parisienne, qui est loin d'être un cas isolé, raconte : « La Sécu m'a radiée sans me prévenir. Elle m'a ensuite demandé plein de justificatifs pour vérifier ma nationalité française et ma stabilité de résidence pour pouvoir rouvrir mes droits. J'ai tout envoyé mais, pour une raison ou une autre, ils ont tout rejeté, ou perdu, qui sait. Du coup, ils me redemandent des tonnes de justificatifs, à moi et à mon logeur(NDLR : son mari). On est en train de leur photocopier toutes nos feuilles d'impôts depuis dix ans, en espérant que ça fera assez stable, vu qu'ils ont refusé les factures récentes d'EDF et de téléphone qu'ils nous avaient pourtant demandées... »

Radiation au bout de 75 jours et deux courriers sans réponse

Ariane fait partie des plus d'un million de Français pour qui la résidence n'a pu être définie automatiquement, notamment à travers l'échange des fichiers entre administrations. Quelque 740 000 de ces dossiers ont pu être réglés à la fin décembre 2018. Mais Ariane fait encore partie des 320 000 assurés qui doivent justifier sur pièces de leur état civil. « Cela concerne ceux qui auraient perçu des prestations l'année dernière ou sur le premier semestre de l'année en cours mais pour lesquels nous n'avons pas d'informations mises à jour sur leur situation depuis plus de trois ans », plaide l'Assurance maladie, contrainte de respecter les critères d'un décret publié en février 2017.

Beaucoup des 320 000 personnes en attente de règlement de leur dossier alimentent des queues devant les caisses de l'Assurance maladie. Comme Ariane. « Tout le monde vient pour la même raison : les épouses ont été radiées. Ma situation est très simple pourtant, je suis française, j'habite en France, je suis mariée, je n'ai plus déménagé depuis plus de dix ans, tout est clair et net. Je n'ose imaginer la galère des femmes qui sont nées à l'étranger... »

L'Assurance maladie fait son mea culpa, reconnaissant des cas de « chevauchements de démarches » pouvant agacer. Par exemple, lorsqu'une caisse lance la procédure d'autonomisation de l'assuré tout en lui réclamant des vérifications. La Caisse nationale de l'assurance maladie (Cnam) insiste néanmoins sur le fait qu'« aucune rupture de couverture n'affecte les personnes lors du changement de statut », et que les droits ne sont fermés que lorsque, au bout de soixante-quinze jours, deux courriers sont restés sans réponse. C'est actuellement le cas pour 103 personnes dans le Finistère qui seront donc radiées. ■

Les 320 000 personnes qui attendent une réaffiliation à la Sécurité sociale doivent justifier sur pièces de leur état civil. Et ils rencontrent quelques problèmes avec l'administration.

Tous droits réservés Le Parisien 2019
3a99f3a582709c06d55516f03f0b21bb1675d494f7d72f94153ed10

Le Monde diplomatique

mars 2019
Pages 4-5
4621 mots

« LES ACTIONNAIRES SONT MIEUX TRAITÉS QUE LES PENSIONNAIRES »

Vieillesse en détresse dans les Ehpad

Familles et professionnels estiment que le plan sur le vieillissement et la dépendance préparé par le gouvernement n'est pas à la hauteur de l'évolution démographique de la France. La préservation de la dignité des personnes âgées représente un défi quotidien pour les salariés très présents dans le mouvement des « gilets jaunes » , tandis que le coût de l'hébergement en maison de retraite devient inabordable pour beaucoup.

À des aides-soignantes qui, en février 2017, réclamaient des embauches dans leur établissement pour pouvoir s'occuper dignement des personnes âgées dont elles avaient la charge, M. François Fillon fit cette réponse :*« Vous voulez que je fasse de la dette supplémentaire ? »* (1). Le candidat à l'élection présidentielle du parti Les Républicains visitait l'établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (Ehpad) de Bry-sur-Marne, où des soignantes exposaient leurs difficiles conditions de travail : *« On est deux la nuit pour quatre-vingt-quatre [résidents], et on fait des soins jusqu'à 3 heures du matin ! »*

Après cet épisode, l'exaspération n'a fait que croître, tandis que plusieurs établissements ont été touchés par des grèves spontanées et isolées. Le 3 avril 2017, un mouvement pour de meilleures conditions de travail débute à Foucherans (Jura) au sein d'un établissement appartenant au groupe privé Les Opalines. Les aides-soignantes tiennent plus d'une centaine de jours, dans l'indifférence de la plupart des médias. Mi-juillet, *Le Monde* publie leurs témoignages : quinze minutes pour la toilette, l'habillement, le petit déjeuner et les médicaments d'un résident réveillé aux aurores ; à midi, une seule aide-soignante pour faire manger six personnes ; le soir, un coucher effectué en trois minutes quarante. *« On ne les met pas au lit, on les jette »,* commente l'une des grévistes (2). Puis des équipes de télévision se succèdent sur place. La ministre de la santé, Mme Agnès Buzyn, est interpellée à l'Assemblée nationale. Ceux qui n'ont pas encore été confrontés à cette situation dans leur famille découvrent le traitement affligeant réservé aux personnes âgées dépendantes et aux salariés qui s'occupent d'elles.

Dans le même temps, une étude de l'Assurance-maladie révèle que l'on recense dans le secteur de l'aide et des services à la personne 94,6 accidents du travail pour 1 000 salariés, soit près du triple de la moyenne nationale (33,8 pour 1 000 en 2016) (3). Fatigue, stress, violence de patients et manipulations délicates de personnes dépendantes expliquent ce fort taux d'accidents, ainsi qu'un absentéisme de 30 % plus important que dans l'ensemble du secteur de la santé. Une autre étude fait apparaître des horaires de travail particulièrement éprouvants : alternances irrégulières entre jours et nuits ou entre matins et soirs, journées de parfois douze heures travaillées et un week-end sur deux (4)... Ce rythme rend difficile l'articulation entre vie professionnelle et familiale, alors que 87 % des salariés sont des femmes, souvent des mères isolées.

Le personnel des Ehpad doit s'occuper d'une population de plus en plus âgée et dépendante. Fin 2015, 728 000 personnes vivaient dans un de ces établissements, soit 10 % des plus de 75 ans (5). Les plus de 90 ans étaient passés de 29 % des résidents en 2011 à 35 %. Parmi eux, 49 % souffraient de syndromes démentiels, souvent liés à la maladie d'Alzheimer, et 35 % de troubles chroniques du comportement (6). Enfin, l'arrivée dans un établissement se fait désormais de plus en plus tard, avec une moyenne d'âge à l'entrée de 85 ans et 9 mois.

Plusieurs éléments concourent au vieillissement des résidents. Avec l'augmentation de l'espérance de vie, le nombre de personnes de plus de 85 ans est passé de 1,1 million en 2005 à 2,1 millions en 2018, tandis que les premières générations, nombreuses, du baby-boom dépassent 70 ans. Les familles retardent l'entrée en établissement, souvent pour des raisons financières, et y sont encouragées par les politiques de maintien à domicile.

Le personnel demeure peu formé et très insuffisant pour faire face à cette évolution. En 2006, le plan gouvernemental « Solidarité grand âge » prônait, en prévision du vieillissement de la population, une augmentation significative du personnel des Ehpad. Il se donnait pour objectif à court terme la présence d'un professionnel (tous types de personnel confondus) pour un résident, au lieu du ratio existant à l'époque de 0,57 (cinquante-sept équivalents temps plein pour cent résidents). Treize ans plus tard, ce ratio n'est que de 0,61, dont

seulement la moitié d'aides-soignants et d'infirmiers.

« Il va falloir baisser le curseur de la qualité de vos soins »

Fin 2017, une intersyndicale a vu le jour avec le soutien de la Fédération nationale des associations et amis de personnes âgées et de leurs familles (Fnapaef) et de l'Association des directeurs au service des personnes âgées (AD-PA). Le 30 janvier 2018, la première grève nationale dans l'histoire des Ehpad et des services à domicile a été un gros succès, avec 31,8 % de grévistes et de personnel assigné (pour assurer un service minimum), selon la direction générale de la cohésion sociale. Beaucoup de soignants ne pouvant se joindre au mouvement ont affiché sur leurs blouses des badges de solidarité avec les grévistes. Les syndicats réclament une revalorisation des salaires, l'augmentation du nombre de soignants et l'abrogation de la réforme de la tarification des Ehpad, qui pénalise les établissements publics au profit des établissements privés lucratifs *(lire « La réforme qui fâche »)*.

Selon le rapport des députées Monique Iborra (La République en marche) et Caroline Fiat (La France insoumise), remis à la commission des affaires sociales de l'Assemblée nationale en mars 2018 (7), pour faire face à la crise actuelle, l'État devrait doubler le personnel soignant dans les Ehpad en investissant 8 milliards d'euros dans un délai de quatre ans. Malgré une nouvelle grève nationale le 15 mars, la feuille de route de Mme Buzyn pour *« relever le défi du vieillissement à court et moyen terme »,* dévoilée le 30 mai, ne répond ni aux revendications du personnel ni aux recommandations des députées. Quelques financements sont annoncés pour une période de quatre ans : 360 millions d'euros destinés à recruter du personnel soignant et 36 millions d'euros pour créer des postes d'infirmiers de nuit, entre autres. Pour M. Pascal Champvert, président de l'AD-PA, *« toutes ces décisions ne sont que du recyclage de mesures existantes et quelques petits aménagements que le secteur ne demandait même pas. C'est la même attitude que celle de tous les autres gouvernements, qui ont toujours cherché à gagner du temps ».*

Les grèves nationales ont cependant libéré la parole des salariés, partagés désormais entre colère et résignation. Leur préoccupation majeure est de défendre le bien-être des résidents, avant même la satisfaction de leurs revendications professionnelles. *« Avant, on parlait de "patients" ou de "résidents" ; désormais, des responsables d'Ehpad publics se permettent de parler de "clients" »,* constate Mme Marie-Chantal Joseph-Edmond, militante de la Confédération générale du travail (CGT). Elle est aide-soignante à l'hôpital de Fumel (Lot-et-Garonne), dans une unité fermée pour malades Alzheimer et apparentés qui, jusqu'en 2015, faisait partie des unités de soins de longue durée (USLD). Ces dernières ont longtemps bénéficié de moyens renforcés et d'un personnel plus important que dans les Ehpad.

Mais, de 2007 à 2014, sur 73 000 lits en USLD, plus de 42 000 ont été convertis en lits d'Ehpad, avec des patients qui ont besoin de soins lourds, mais qui ne bénéficient plus ni de la même prise en charge médicale ni des mêmes moyens humains (8). *« On a perdu douze aides-soignantes en trois ans,* s'insurge Mme Joseph-Edmond. *La conséquence ? On nous oblige à faire de la maltraitance institutionnelle. Et ça, j'ai du mal à le dire, car je n'ai pas choisi ce métier par hasard. Pour les toilettes des résidents, on ne peut plus faire que du VMC (visage, mains, cul), et on ne peut même plus les doucher une fois par semaine. Les personnes Alzheimer ont besoin de calme et qu'on respecte leur rythme. On nous avait appris des méthodes de soins bienveillants. Maintenant, c'est fini. Le directeur m'a même dit : "Il va falloir baisser le curseur de la qualité de vos soins" ! »*

Pour pallier le manque de personnel, beaucoup de responsables d'Ehpad ont dû faire appel à des personnes en contrat aidé. En 2017, la Fédération hospitalière de France en dénombrait jusqu'à 12 500 dans les 3 000 établissements publics, sur un personnel global estimé à 300 000 personnes. Sans formation, précaires et sous-payées, elles ont permis aux établissements de continuer à assurer tant bien que mal leurs services. M. Aymeric Martin, militant CGT Santé et Action sociale dans la Haute-Vienne, explique : *« On a assisté peu à peu à une déqualification générale du personnel et à un glissement des tâches. Les contrats aidés ont ainsi souvent pris la place des agents de service hospitaliers (ASH), dont la mission consiste normalement à assurer le ménage et les repas. Les ASH ont alors commencé à faire le travail des aides-soignantes (AS) en effectuant des soins. Les AS se sont retrouvées à faire le travail des infirmières, et les infirmières celui des médecins coordonnateurs, qui font cruellement défaut dans la plupart des Ehpad. »* Ce glissement s'est accompagné d'une régression des droits, remarque M. Pierre S., aide-soignant dans un Ephad public de Lot-et-Garonne : *« Les ASH font le même travail que les AS, avec les mêmes contraintes et les mêmes horaires difficiles, mais ils sont payés 200 euros de moins, soit 1 250 euros net. Dans le même temps, les AS et les infirmiers du secteur public ont de plus en plus de mal à être titularisés et se retrouvent avec des contrats à durée déterminée multiples. Là où je travaille, on ne compte que 40 titulaires sur 84 soignants. Dès lors, il y a un manque de motivation du personnel et*

des difficultés de recrutement. »

Mme Khadija M. est agente de service hospitalier dans un Ehpad public de Gironde. *« J'ai été en contrat aidé durant deux ans, à faire du ménage,* explique-t-elle. *J'ai ensuite été embauchée comme agente de service hospitalier, et je me suis retrouvée à pratiquer des soins, par exemple les toilettes des patients, sans aucune formation. J'ai tout appris sur le tas. Dans notre équipe, nous sommes trois ASH et six AS. Tout le monde fait le même travail. Le dimanche, il nous arrive de nous retrouver à seulement deux ASH. En cas d'urgence, qu'est-ce qu'on fait ? »* Mme Caroline Mazières, infirmière et militante Force ouvrière en Gironde, dénonce la généralisation de ces situations : *« Nous sommes intervenus pour que les quotas d'AS soient augmentés, mais les chefs d'établissement nous ont répondu que ça coûterait trop cher. »*

Tout ce fragile équilibre à la lisière de la légalité a basculé après que M. Emmanuel Macron eut décidé, en août 2017, de ne pas renouveler les contrats aidés. *« Quand les contrats aidés ont commencé à diminuer sans être remplacés, ça a été la panique,* témoigne M. S. *Les ASH ont dû rebasculer sur les tâches autrefois assurées par des contrats aidés tout en continuant à assurer des soins, comme les toilettes. Les AS ont repris celles des ASH, comme le ménage, tout en continuant à assurer les soins qu'ils faisaient auparavant. Cela a alourdi le travail de tout le monde. Ça a été l'une des gouttes d'eau qui ont fait déborder le vase et qui nous ont poussés à faire grève. »*

Les intervenants à domicile exploités à l'extrême

Si les établissements publics voient une régression constante de leurs moyens, qu'en est-il des Ehpad commerciaux ? En forte hausse, le secteur privé lucratif totalise 25 % des 6 884 établissements recensés en 2016 ; le secteur privé associatif (mutuelles et congrégations religieuses) a lui aussi progressé, avec 32 % des lits. Le secteur public est passé de 55 % des places en 2011 à 43 % actuellement (9). Largement dominé par les grands groupes comme Korian, Orpea ou DomusVi, le secteur privé a profité de la création de la Caisse nationale de solidarité pour l'autonomie, conséquence de la canicule de 2003, et bénéficie des mêmes aides de l'État que le secteur public, avec lequel il se retrouve donc en concurrence pour les capter.

Le financement des Ehpad se compose de trois parties : le forfait soins (32 % des charges totales), financé par l'Assurance-maladie via les agences régionales de santé (ARS) ; le forfait dépendance (15 % des charges), financé en partie par les résidents (ou leurs familles) et par le conseil départemental avec l'allocation personnalisée d'autonomie (APA) ; et le forfait hébergement, payé par les résidents et leurs familles (53 % des charges). Dans le public, la médiane de celui-ci atteint 1 630 euros par mois (la moitié des résidents paient plus, l'autre moitié moins) ; dans le privé associatif, elle est de 1 800 euros, et dans le privé lucratif, de 2 460 euros, avec des tarifs pouvant grimper jusqu'à 8 000 euros (10).

Nettement plus onéreux, les établissements commerciaux ne garantissent pas pour autant une meilleure qualité de soins. Ils comptent actuellement vingt à vingt-cinq aides-soignants et infirmiers (équivalent temps plein) pour cent résidents, contre trente pour cent résidents dans le secteur public. Et le niveau de rémunération y est beaucoup plus bas. Ces dernières années, les conditions de travail dégradées ont entraîné des dizaines de grèves spontanées. L'un des réquisitoires les plus sévères a été dressé en septembre 2018 par les journalistes d'« Envoyé spécial » Julie Pichot et Vincent Liger (11). Leur reportage montrait des personnes âgées abandonnées sans soins sur le sol, des résidents livrés à eux-mêmes dans un réfectoire devant une nourriture peu ragoûtante, des aides-soignantes débordées dénonçant un travail à la chaîne, sans humanité… L'une d'elles racontait avoir été licenciée par le groupe Korian pour avoir seulement réclamé davantage de couches pour les pensionnaires.

Omniprésente dans les médias, Mme Florence Arnaiz-Maumé, la déléguée générale du Syndicat national des établissements et résidences privés pour personnes âgées (Synerpa), assure que tout se passe bien. *« Il n'y a eu que 1 % de grévistes chez nous,* affirme-t-elle. *Nous ne représentons pas un secteur avec une tradition de grève. Les employés ont une conscience professionnelle et ils savent qu'ils doivent venir tous les matins pour lever les résidents. »* Pas question d'évoquer la répression des salariés syndiqués et ses effets dissuasifs. Tout au plus reconnaît-elle *« une certaine souffrance du personnel ».* Mais c'est pour montrer du doigt la responsabilité de l'Assurance-maladie, qui prend en charge la partie soins des dépenses, et qui évaluerait leur montant en fonction du prix de l'hébergement. *« Ce n'est pas normal que dans les Ehpad publics on ait trente aides-soignants pour cent résidents parce qu'il y a un tarif hébergement très faible, et que dans les Ehpad commerciaux on n'en ait que vingt parce que le tarif hébergement est plus élevé. Les gens qui sont chez nous ont aussi cotisé à l'Assurance-maladie. Il faut se reposer la question de la solidarité. »*

Cette mauvaise prise en charge des soins et le manque de personnel soignant dans ces établissements sont

d'autant plus choquants que les forfaits hébergement perçus sont très élevés. Ils financent l'hôtellerie, le standing, ainsi que, selon la responsable du Synerpa, les travaux de rénovation des anciens établissements et la construction de nouveaux. Mme Claudette Brialix, vice-présidente de la Fnapaef, dénonce une autre utilisation : *« Les groupes d'Ehpad privés lucratifs réalisent des bénéfices extrêmement intéressants, qu'ils redistribuent à leurs actionnaires sous forme de dividendes. Le forfait hébergement n'apporte pas un plus significatif pour les soins. Les actionnaires sont mieux traités que les résidents. »* Ainsi, les dividendes distribués par Orpea ont quasi doublé entre 2012 et 2016, passant de 32 millions à 60 millions d'euros (12) *(lire « Un produit rentable et attractif »).*

Le fort développement du secteur privé lucratif avec des financements publics pose la question de l'inégalité de la répartition des populations les plus fragiles dans l'ensemble des établissements. Selon le rapport parlementaire, beaucoup de résidents, dont la moyenne des pensions est de 1 200 euros par mois, ne peuvent pas payer la totalité d'une place en Ehpad, dont le prix médian atteignait 1 953 euros par mois en 2017, 10 % des établissements affichant un tarif égal ou inférieur à 1 674 euros, et 10 % supérieur à 2 819 euros (13). L'aide sociale à l'hébergement financée par les départements permet de prendre en charge la différence pour les établissements dits « habilités », dont le tarif hébergement est plafonné. Les établissements peuvent être habilités sur l'ensemble ou sur une partie de leurs places. La moyenne du tarif hébergement des places habilitées s'élève à 55,90 euros par jour, 74,20 euros pour celles qui ne le sont pas (14). Aujourd'hui, ce sont principalement les Ehpad publics (habilités à 100 %) et les Ehpad privés associatifs (habilités à 81 %) qui réservent des places à moindre prix aux personnes bénéficiant d'une aide sociale à l'hébergement. Seuls 4 % des Ehpad privés lucratifs sont totalement habilités, et 37 % le sont partiellement. En 2015, 120 000 personnes bénéficiaient de l'aide sociale à l'hébergement. Trois résidents sur quatre y seraient éligibles, mais ils ne sont qu'un sur deux à la demander, ce qui s'explique par la menace d'une demande d'obligation alimentaire des enfants et petits-enfants, et par la possibilité pour l'État de récupérer les aides versées sur la succession.

Des résidents pas toujours bien traités, des coûts supérieurs à la pension retraite dans les trois quarts des cas et un personnel sous tension : le système des Ehpad est dans une impasse. En attendant qu'un nouveau modèle émerge, le maintien à domicile est privilégié pour les personnes peu ou moyennement dépendantes, l'Ehpad étant considéré comme le dernier recours. Permet-il une meilleure prise en charge ?

Traditionnellement, le secteur de l'aide et de l'accompagnement à domicile et celui des soins à domicile sont gérés par des associations regroupées en grandes fédérations, comme l'Aide à domicile en milieu rural (ADMR), l'Union nationale de l'aide, des soins et des services aux domiciles (UNA) et l'Association de soins et services à domicile (Assad), qui emploient 226 000 salariés, dont 95 % de femmes. Leur financement dépend en grande partie des départements. Mais la dotation globale de fonctionnement attribuée par l'État aux collectivités territoriales ne cesse de dégringoler : 40 milliards d'euros en 2014 et seulement 30,9 milliards d'euros en 2017.

Pour maintenir leurs activités, une partie des associations exploitent à l'extrême leurs salariés : salaires nets mensuels au-dessous de 900 euros pour les auxiliaires de vie et les aides à domicile, temps partiel généralisé, contrats à durée limitée, amplitude journalière de douze heures, multiplication des interventions de plus en plus courtes, temps de déplacement non payé, indemnité kilométrique ridiculement basse et non revalorisée, obligation d'utiliser son véhicule personnel…

Comme dans les Ehpad, le glissement des tâches est fréquent : des salariés non qualifiés se retrouvent à faire la toilette des patients. Accidents du travail, démissions, licenciements… la rotation du personnel est très importante.

En 2050, les plus de 75 ans seront onze millions et demi

Dans cette course à la réduction des droits sociaux, les associations ont trouvé des concurrents redoutables : les sociétés d'aide à domicile privées. La rentabilité de ce secteur attire désormais les grands groupes commerciaux des Ehpad, comme Korian et Orpea, qui rachètent ces sociétés les unes après les autres. *« Le secteur privé est en train de se développer avec des fonds publics. Et ce n'est pas pour un meilleur service,* constate Mme Estelle Pin, membre du collectif aide à domicile de la CGT. *Pour rémunérer les actionnaires, la seule variable sur laquelle on peut agir, c'est évidemment la main-d'œuvre ! De sorte que les conditions de travail, déjà difficiles dans le secteur associatif, sont encore plus mauvaises dans le privé. Et cela ne déplaît pas forcément aux conseils départementaux, qui peuvent ainsi faire des économies et réduire encore plus le temps passé avec les personnes. »*

Quant aux services de soins infirmiers à domicile (SSIAD), ils sont eux aussi en crise. Les associations embauchent des aides-soignants et des infirmiers dont les interventions sont normalement prises en charge à

100 % par l'Assurance-maladie. Leurs conditions de travail sont difficiles temps partiel, nombreux déplacements, amplitude horaire importante , et le secteur est lui aussi fragilisé par des mesures d'économie. Malgré l'importante augmentation des personnes dépendantes, le budget des SSIAD ne suit pas. Mme Nathalie Delzongle, secrétaire du syndicat CGT de l'aide à domicile, explique que les SSIAD subissent une forte pression des ARS pour ne plus prendre en charge des personnes en situation de dépendance lourde : *« Le discours officiel est qu'il faut moins d'Ehpad et qu'il faut favoriser le maintien à domicile, mais, en réalité, on a l'impression que tout est fait pour en finir avec les SSIAD. Des prestataires privés prennent peu à peu en main les soins, avec un glissement des tâches. Les auxiliaires de vie se retrouvent à devoir faire le travail des aides-soignants. Et les familles ne sont plus remboursées à 100 %, car l'aide dépend des départements, avec un reste à charge parfois important. »*

Si les manques de moyens amènent aujourd'hui à des situations de maltraitance institutionnelle, qu'en sera-t-il en 2050, puisque, selon les projections démographiques actuelles, les personnes âgées de plus de 60 ans représenteront alors un Français sur trois, soit vingt-trois millions de personnes ? Les plus de 75 ans seront onze millions et demi, soit 16 % de la population, et les centenaires, autour de deux cent mille (15).

Annulée par le président Nicolas Sarkozy en 2012, la réforme de la dépendance prévoyait un « cinquième risque » assuré par la Sécurité sociale. Aux côtés des branches maladie, famille, accidents du travail et retraite, celui-ci a vocation à couvrir ces dépenses. Mais à quelle hauteur ? Aujourd'hui défendu par M. Macron, il serait financé par une seconde « journée de solidarité » travaillée non payée, comme celle initialement prévue le lundi de Pentecôte. Très controversé, et jusqu'à présent peu efficace, ce concept de « journée de solidarité » revient à faire payer aux seuls salariés la prise en charge de la dépendance. Ne pourrait-on pas regarder du côté du Danemark et de la Suède, qui consacrent plus de trois points de leur produit intérieur brut (PIB) au financement par l'impôt d'actions en faveur des personnes âgées dépendantes ? Ils obtiennent de bons résultats en matière de prévention, d'accompagnement et de soins, avec un ratio en établissement d'un soignant pour un patient. En France, selon la direction de la recherche, des études, de l'évaluation et des statistiques (Drees), 11 milliards d'euros ont été alloués en 2017 aux soins de longue durée aux personnes âgées, soit 0,48 % du PIB. Il ne s'agit pas de « faire de la dette » ou d'encourager la rentabilité, mais simplement de consacrer à la prise en charge des personnes âgées la part de richesses nécessaire. Un vrai choix de société.

■

par Philippe Baqué

---

(1) « Retraite à 65 ans, 39 heures… François Fillon malmené par des personnels hospitaliers durant la visite d'un Ephad », France TV Info, 24 mars 2017.

(2) Florence Aubenas, « “On ne les met pas au lit, on les jette” : enquête sur le quotidien d'une maison de retraite », *Le Monde,* 18 juillet 2017.

(3) « L'essentiel 2016. Santé et sécurité au travail » (PDF), L'Assurance-maladie.

(4) « Des conditions de travail en Ehpad vécues comme difficiles par des personnels très engagés » (PDF), *Les Dossiers de la Drees,* n°5, Paris, septembre 2016.

(5) Marianne Muller, « 728 000 résidents en établissements d'hébergement pour personnes âgées en 2015 », *Études & Résultats,* n°1015, direction de la recherche, des études, de l'évaluation et des statistiques (Drees), juillet 2017.

(6) Yara Makdessi et Nadège Pradines, « En Ehpad, les résidents les plus dépendants souffrent davantage de pathologies aiguës », *Études & Résultats,* no 989, décembre 2016.

(7) Rapport d'information n°769, Assemblée nationale, commission des affaires sociales, Paris, 14 mars 2018.

(8) *Cf.* Antoine Delattre et Stéphane Paul, « Les unités de soins de longue durée », inspection générale des affaires sociales, Paris, mars 2016, et « Tableaux de l'économie française 2016 », Institut national de la statistique et des études économiques (Insee), 1er mars 2016.

(9) « La situation des Ehpad en 2016 : analyse budgétaire de la prise en charge des résidents en Ehpad », Caisse nationale de solidarité pour l'autonomie (CNSA), Paris, novembre 2017.

(10) « Les prix des Ehpad en 2017 » (PDF), *Analyse statistique,* n°5, CNSA, 5 mai 2018.

(11) Julie Pichot et Vincent Liger, « Maisons de retraite : derrière la façade », « Envoyé spécial », France 2, 20 septembre 2018.

(12) « Ehpad Orpea : qui a fait fortune sur la souffrance du personnel et des patients ? », Le blog

d'Arlette Charlot, 8 novembre 2018.

(13) « Les prix des Ehpad en 2017 » (PDF), *op. cit.*

(14) « Analyse des tarifs des EHPAD en 2016 », *Analyse statistique,* n°4, CNSA, juin 2017 ; et Marianne Muller, « L'accueil des personnes âgées en établissement : entre progression et diversification de l'offre. Résultats de l'enquête EHPA 2015 » (PDF), *Les Dossiers de la Drees,* septembre 2017.

(15) « Tableaux de l'économie française 2016 », *op. cit.*

Tous droits réservés Le Monde diplomatique 2019
8992034E8620E50555F21620E10AE18217A5B096977A2C0C0F5BE53

MOUVEMENTS SOCIAUX

l'Humanité

lundi 11 mars 2019
Page 7
702 mots

Droite macroniste et droite LR unies contre le mouvement social

La loi restreignant la liberté de manifester, déposée par la droite sénatoriale et approuvée par les marcheurs à l'Assemblée, devrait être adoptée définitivement demain, au Sénat. Cinquante organisations alertent contre un texte liberticide.

Dans le contexte des gilets jaunes, il fallait délivrer un texte « rapidement » pour « rétablir l'ordre public ». Voilà le principal argument avancé par Bruno Retailleau, patron du groupe « Les Républicains » au Sénat, pour justifier que celui-ci vote la loi dite anticasseurs, demain, au Palais du Luxembourg. Les sénateurs LR et leurs homologues centristes n'apporteront pas la moindre modification au texte adopté par la majorité macroniste de l'Assemblée. Avec une conséquence de taille : cette proposition de loi liberticide sera alors définitivement adoptée par le Parlement. Pour rappel, cette loi visant « à renforcer et garantir le maintien de l'ordre public lors des manifestations », écrite et déposée par la droite sénatoriale, confère aux préfets le pouvoir d'interdire à une personne de manifester. Toute dissimulation volontaire du visage dans un défilé sera passible d'un an d'emprisonnement et de 15 000 euros d'amende.

Un « joli coup », s'est empressé d'applaudir le magazine Valeurs actuelles. En refusant de revenir sur les modifications faites à l'Assemblée, Bruno Retailleau a pris de court la majorité macronienne, qui comptait sur le passage en deuxième lecture à l'Assemblée pour modifier ce texte, une fois que la résistance des gilets jaunes aurait perdu de sa vigueur. Cinquante députés LaREM s'étaient abstenus – un record –, lors de l'examen en première lecture et pensaient avoir suffisamment marqué les esprits pour inverser le rapport de forces au sein du groupe LaREM. « Ce vote est un signal en vue de la deuxième lecture », avait même prévenu Sonia Krimi, députée LaREM de la Manche, sûre de son fait.

Les députés LaRem ont durci le texte du sénateur LR Bruno Retailleau

À ces petits jeux politiciens, il semble que les vieux briscards de la droite sénatoriale aient donné une leçon aux députés macronistes… sur le dos des libertés publiques. Car, au-delà des chicaneries parlementaires, ce rebondissement constitue, d'un strict point de vue factuel, une alliance de la droite macroniste et de la droite LR pour attaquer le mouvement social. Loin d'être anecdotique, ce vote témoigne, au fond, d'une réelle communion d'idées sur la nécessité de conjuguer libéralisme économique et autoritarisme politique. Notons, à ce sujet, que cette proposition de loi, promue par Bruno Retailleau, a été durcie par les députés marcheurs, qui ont étendu la période pendant laquelle le préfet pouvait bannir de manifestations un individu (jusqu'à un mois). C'est ainsi qu'une « loi de circonstance », « anti-gilets jaunes », vouée aux gémonies par Henri Leclerc, président d'honneur de la Ligue des droits de l'homme, mais aussi par Jean-Pierre Mignard et François Sureau, deux avocats proches d'Emmanuel Macron, va devenir une loi générale, intemporelle, gravée dans le marbre du Code pénal.

« Soumettre les participants et les participantes à une manifestation à une fouille systématique, confier aux préfets le pouvoir d'interdire à une personne de manifes ter, y compris sans qu'elle ait connaissance de l'interdiction prononcée et donc sans recours effectif possible, faire d'un visage en partie couvert un délit, voici l'esprit et la lettre de mesures qui sont autant d'empêchements à l'exercice d'un droit essentiel en démocratie : celui de manifester publiquement, collectivement et pacifiquement son opinion. » Telle est l'alerte lancée jeudi par 53 organisations (dont Amnesty International, Attac, la CGT, FSU, Unsa, l'Unef, le Syndicat des avocats de France, le Syndicat de la magistrature, FNE, LDH…) pour appeler « solennellement » le gouvernement et le Parlement « à abandonner ces mesures qui violent les principes les plus fondamentaux de l'État de droit ».

Si la droite sénatoriale, après avoir tenu son rôle de contre-pouvoir dans l'affaire Benalla, maintient sa position demain dans l'Hémicycle, il reviendra au Conseil constitutionnel de juger s'il s'agit d'une loi « anticasseurs » ou « antimanifestants ». « Il est archiprobable qu'elle va nous être déférée », a déclaré son président, Laurent Fabius. Lequel devra en discuter, désormais, avec Alain Juppé,

promu à la juridiction suprême. Un homme de droite nommé par le pouvoir macroniste et qui avait appelé les gilets jaunes à « cesser les manifestations » dans sa ville de Bordeaux, où il avait dénoncé les « vandales », « voleurs » et « pillards » lors de l'acte IV du mouvement. ■

par Pierre Duquesne

Tous droits réservés Humanité Quotidien 2019
6b9413228d90820855fd12a0bb0b517a1db5d994276227358 00c1e8

N° 11749
lundi 11 mars 2019
Édition(s) : Principale
Page 21
613 mots

Lettre ouverte de gilets jaunes

Un collectif de gilets jaunes des Landes appelle leur mouvement à se structurer en adoptant le référendum d'initiative citoyenne comme revendication principale.

Cet article est le résultat d'un atelier de travail de dix membres des gilets jaunes de Bénesse-Maremne, dans les Landes, validé par votation majoritaire de tout le groupe. Nous remercions le journal Libération *qui nous permet de nous exprimer librement et sans modification.*

Au mois d'octobre 2018, est né spontanément le mouvement des gilets jaunes en réaction à l'annonce de la hausse de la taxe sur les carburants. En nous réunissant sur les ronds-points, nous avons banni tout ce qui pouvait nous diviser (communautarismes, appartenances politiques), retrouvant une fraternité oubliée. Au fil des concertations des gilets jaunes, 42 revendications ont émergé : lutte contre la fraude fiscale ; indexation des salaires, des retraites et des allocations sur l'inflation ; pas de prélèvement à la source ; fin du CICE… L'absence de hiérarchie, l'apparente désorganisation, et la méfiance du mouvement envers la représentation ont été notre force initiale, nous protégeant de toute récupération (partis, syndicats). Le mouvement comprend néanmoins qu'il doit se structurer pour être plus efficace. Par ce travail collectif, il construit une critique profonde de notre gouvernement représentatif, improprement appelé démocratie.

La France, une démocratie ?

En effet, la démocratie, originaire de la Grèce antique, est le régime dans lequel le peuple *(demos)* exerce le pouvoir *(kratos)*. Tous ses citoyens, politiquement égaux, pouvaient proposer, voter des lois, contrôler et révoquer leurs représentants. Au contraire, le système politique français a été pensé dès son origine comme un gouvernement représentatif : *«La France n'est point et ne peut être une démocratie.» «Le peuple ne peut parler, ne peut agir que par ses représentants»* (Sieyès, père fondateur de notre République). Nous ne sommes pas citoyens mais seulement électeurs qui abandonnons, déléguons notre souveraineté à un élu. Pendant son mandat, celui-ci décide tout sans contrôle, sans rendre de comptes et sans aucune décision du peuple. Elire, c'est choisir un représentant ; voter, c'est exprimer son opinion. Autant dire qu'élire, c'est renoncer à voter !

L'émergence du RIC en toutes matières

Fort de ce constat, une des 42 revendications des gilets jaunes, le référendum d'initiative citoyenne (RIC) en toutes matières, devient la revendication principale. C'est «la» mesure qui permet d'obtenir toutes les autres, démocratiquement, sans importuner une partie du peuple, sans manifestation comme seul moyen d'expression. Le RIC répond à l'aspiration démocratique du peuple, qui le soutient très majoritairement dans les sondages (de 60 % à 90 % d'avis favorables). Le principe du RIC en toutes matières est le suivant : à l'initiative des citoyens, un référendum législatif, abrogatoire, révocatoire ou constituant peut être déclenché. Si le vote est majoritaire, la proposition est adoptée. Avant ce vote, la durée, la qualité et la pluralité des débats seront essentiels pour éclairer l'opinion. Effectivement, une démocratie repose sur une information exacte, délivrée par des médias indépendants d'intérêts particuliers. Quand dix milliardaires possèdent 90 % des quotidiens nationaux, 55 % des parts d'audience télévisées et 40 % des parts d'audience radios, peut-on parler de médias indépendants ? Or un citoyen mal informé peut-il se faire son opinion en toute connaissance de cause ?

Une opportunité historique

Soyons vigilants, c'est à nous, citoyens, d'élaborer le RIC en toutes matières, car nombreuses seront les tentatives de le dénaturer. Avec un RIC bien pensé, nous aurions le pouvoir abrogatoire d'annuler la loi travail ou celle sur le secret des affaires. Le pouvoir législatif d'obtenir une loi supprimant la TVA sur les produits de première nécessité, ou une loi luttant contre l'évasion fiscale. Le pouvoir constituant de faire reconnaître le vote blanc (annulation du scrutin en cas de vote blanc majoritaire). Le pouvoir de révoquer un élu qui agit contre nos intérêts (non-respect de ses promesses, abus de biens sociaux…). Ce n'est là qu'un aperçu des

possibilités qu'offre cet outil démocratique. Il est temps, grâce au RIC en toutes matières, de reprendre le contrôle de nos vies. ■

par Des Gilets Jaunes De Bénesse-Maremne (Landes)

Tous droits réservés Libération 2019
579b139f85c0b80ef5661970170781e81385e59ac76e24542e1602f

N° 11748
samedi 9 mars 2019
Édition(s) : Principale
Page 16
742 mots

EXPRESSO

A Condé, la grève dure, les détenus endurent

Le blocage de la prison par ses gardiens, à la suite de l'agression de deux des leurs, empêche familles et repas d'atteindre des détenus coincés dans leurs cellules.

Marine (1) avait tout organisé depuis plusieurs semaines : le trajet en voiture avec une amie, la location d'un appartement à Alençon… Vendredi après-midi, cette mère d'une fillette en bas âge s'est vu refuser l'accès au parloir prévu avec son compagnon. Et pour cause : depuis trois jours, de cinquante à cent vingt surveillants bloquent l'accès à la centrale de Condé-sur-Sarthe, dans l'Orne, pour faire entendre leur colère. C'est dans cette prison, considérée comme l'une des plus sûres de France, que s'est déroulée mardi matin l'agression de deux de leurs collègues par Michaël Chiolo, un détenu de droit commun ayant versé dans l'islam radical derrière les barreaux.

«C'est très compliqué à vivre pour nous, car on attend toujours nos parloirs avec impatience», explique Marine à *Libération*. Derrière elle, on entend sa petite fille pleurer : *«Tout est bloqué. On nous a même refusé l'accès à l'accueil familles pour qu'on puisse changer les couches des petits et les faire manger»,* déplore cette maman d'une trentaine d'années. Pour venir voir son compagnon, incarcéré depuis plus de dix ans à la centrale, elle et son amie ont roulé plus de 600 kilomètres. S'il entend la déception des familles,*«c'est notre seul levier de pression pour qu'on soit entendu dans nos revendications par l'administration pénitentiaire»,* défend Emmanuel Guimaraes, délégué national de FO Pénitentiaire, mobilisé depuis le début de ce mouvement.

Pare-lame

Dans la matinée, trois autres prisons étaient sujettes à des blocages, mais à la mi-journée, seules restaient les Baumettes à Marseille (Bouches-du-Rhône) et Condé-sur-Sarthe. Parmi les revendications des fonctionnaires : une revalorisation de leur statut, l'attribution massive de gilets pare-lame, l'installation de «passe-menottes» aux portes des cellules, un élargissement du régime des fouilles…

«On nous a demandé de dégager, je me suis fait insulter, s'agace Nadia (1), venue elle aussi rendre visite à son conjoint. *Au début, je les soutenais complètement. Mais là, leur comportement est incompréhensible.»* Avant de se déplacer, cette mère d'un garçonnet de dix mois a tenté de se renseigner. Elle assure avoir reçu des informations contradictoires. *«On m'a dit que les UVF* [c'est dans une unité de vie familiale, où Michaël Chiolo et sa compagne, Hanane Aboulhana, avaient eu l'autorisation de se voir, que l'attaque a eu lieu, ndlr] *étaient supprimées jusqu'à nouvel ordre, mais que les parloirs classiques seraient maintenus. Je n'ai pas fait 200 bornes pour le fun !»*

Gamelles non distribuées et cantines non livrées, ateliers de travail et activités à l'arrêt, poubelles non vidées ou encore coupures d'eau et d'électricité sauvages… *«Depuis mardi, c'est vraiment le strict minimum : pour tout repas, ils n'ont reçu jeudi qu'une baguette de pain. Certains ont encore quelques cigarettes ou ont la chance d'avoir un ou deux paquets de pâtes, mais la plupart n'ont plus rien,* rapporte Marine, qui a pu discuter par téléphone avec son compagnon, jeudi soir. *Moralement, ils ne sont pas bien du tout. Ils ne sont pas sortis en promenade une seule fois. Ils sont confinés dans leurs cellules.»*

Contactée, la Direction de l'administration pénitentiaire confirme l'absence de promenade depuis l'attaque mardi matin, mais déclare : *«On essaie de limiter au maximum l'impact de ce blocage sur la détention.»* Elle affirme notamment que *«les médicaments sont distribués tous les jours».* Et, qu'à l'exception de perturbations mardi et mercredi, *«deux repas ont bien été distribués jeudi et vendredi».*

«Inhumain»

Vendredi matin, les forces de l'ordre seraient pourtant intervenues dans un contexte tendu : *«Le camion de repas n'a pu entrer dans l'enceinte que parce que les CRS nous ont gazés»,* explique le syndicaliste Emmanuel Guimaraes. Les surveillants ont dans la foulée remonté les barricades et ont, par ailleurs, trouvé le renfort de quelques gilets jaunes. Selon un communiqué de l'Observatoire international des prisons, diffusé en fin de journée, une vingtaine d'agents des équipes régionales d'intervention et de sécurité (Eris) assurent une présence et une sécurité minimum, *«contre 108 surveillants en poste en temps normal».*

Pour Marine, la situation de son compagnon est *«inadmissible»* : *«Les déte-*

nus commencent à être à bout de nerfs, ils tambourinent sur les portes en espérant sortir. Même un animal, on le sort de sa cage tous les jours ! C'est inhumain.» Compte tenu de ces circonstances, Me Benoît David, l'avocat du conjoint de Marine et d'un autre détenu, indique à *Libération* avoir déposé vendredi un référé-liberté au tribunal administratif de Caen *«afin que des mesures d'urgence soient prises pour assurer le respect des libertés fondamentales et de la dignité des détenus»*. Les surveillants en grève ont annoncé que le blocage se poursuivrait tout le week-end.

(1) Les prénoms ont été modifiés. ■

par Chloé Pilorget-Rezzouk

Tous droits réservés Libération 2019
db9a53528a503c06959a1fb0610de12c12a55095275b28b0ab7311c

LA MATINALE DU MONDE

dimanche 10 mars 2019
977 mots

« Gilets jaunes » : 28 600 manifestants pour l'acte XVII, plus faible mobilisation depuis le début du mouvement

Sit-in avorté à Paris, éclatement des revendications et des cortèges, mais des manifestants qui ne *« lâchent rien »* : le mouvement des « gilets jaunes » n'a pas réussi à trouver un nouveau souffle, samedi 9 mars, pour son acte XVII – une semaine avant sa grande journée de mobilisation nationale du 16 mars, à l'occasion de la fin du grand débat national.

Après presque quatre mois d'existence, le mouvement reflue depuis plusieurs samedis. Selon le ministère de l'intérieur, 28 600 manifestants ont défilé samedi en France, dont 3 000 à Paris, soit la plus faible mobilisation depuis le début du mouvement, le 17 novembre 2018. La semaine précédente, pour l'acte XVI, 39 300 manifestants avaient été recensés. Des chiffres officiels que contestent régulièrement les « gilets jaunes ».

Un sit-in sur le Champ-de-Mars qui tourne court

Le principal événement prévu à Paris – un sit-in sur le Champ-de-Mars –, qui devait durer tout le week-end et avait été largement relayé par les figures historiques du mouvement, a vite tourné court. *« Les 8, 9, 10* [mars], *gros sit-in, grosse mobilisation »*, promettait Maxime Nicolle alias « Fly Rider » dans une vidéo jeudi. *« On dormira sur place. »*

Vendredi soir, une trentaine de manifestants ont bien tenté d'installer quelques structures près de la tour Eiffel, mais ils ont été rapidement délogés par les forces de l'ordre. A défaut, une poignée de « gilets jaunes », dont Priscillia Ludosky, se sont rassemblés avec des militants écologistes sous le monument dans la matinée.

Cette figure des « gilets jaunes » a notamment participé à une action commune de blocage du pont d'Iéna, devant la tour Eiffel, avec les associations Alternatiba et ANV-COP21 (Action non violente-COP21). Ces militants écologistes ont décroché ces dernières semaines plusieurs portraits d'Emmanuel Macron dans des mairies, pour symboliser l'inaction du gouvernement. Sous la tour Eiffel, une cinquantaine de manifestants étaient rassemblés devant une banderole moitié jaune, moitié verte, proclamant : *« Justice climatique et sociale même combat »*.

« Des liens se sont créés avec une partie des "gilets jaunes", car on voit bien que l'injustice sociale est liée à l'injustice climatique et qu'on ne peut pas traiter l'un sans l'autre », estime Pauline Boyer, porte-parole d'ANV-COP21.

Echec de la « convergence » des mobilisations à Paris

L'appel à faire *« converger toutes les mobilisations »* dans les rues de la capitale samedi n'a pas été entendu.

Au lendemain de la Journée internationale des droits des femmes, un cortège emmené par des assistantes maternelles, vêtues de gilets roses, de femmes mobilisées contre les violences sexistes et arborant du violet, et de syndicats, a fait plusieurs kilomètres dans Paris sur un parcours autorisé, avant de se disperser vers 16 heures sans incident.

Pendant ce temps, plusieurs centaines de « gilets jaunes » ont préféré rester massés en haut des Champs-Elysées. Un rassemblement sans incident majeur, mais qui a provoqué des tensions en fin de journée : des grenades lacrymogènes ont répondu à des jets de projectile. Sous les cris de *« CRS enculés »*, les forces de l'ordre ont utilisé leurs canons à eau.

« C'est une manif de Teletubbies aujourd'hui », soupirait Toufik. Ce trentenaire n'avait pas l'intention de rester mobilisé tout le week-end, sans pour autant vouloir jeter l'éponge. *« Si on s'arrête, on va retourner dans l'anonymat. »* Globalement calme, la mobilisation parisienne a donné lieu à des incidents sporadiques, entraînant dix-neuf interpellations, selon la préfecture de police.

A l'aéroport de Roissy, une « flashmob » (mobilisation éclair) s'est tenue à la mi-journée au terminal 1. Quelques « gilets jaunes » ont dansé en protestant contre le projet de privatisation d'Aéroports de Paris, avant de défiler sous le regard amusé des touristes.

En région, « on ne lâche rien ! »

En région, le mot d'ordre restait le même : *« On ne lâche rien »*, comme le chantaient des manifestants à Bordeaux. A Toulouse, autre foyer de la contestation, plusieurs dizaines de femmes ont pris la tête du cortège de plus d'un millier de « gilets jaunes », en scandant des slogans féministes en début d'après-midi.

Ratée à Paris, la convergence s'est en revanche opérée à Nice, où des assistantes maternelles et leurs gilets roses ont rejoint la foule en jaune.

« On n'est pas entendus donc on continue », a expliqué Anne, à Quimper (Finistère), dans un rassemblement d'un millier de personnes qui s'est terminé par des affrontements. Pour cette ambulancière bretonne de 55 ans, le pouvoir d'achat reste la revendication numéro un : *« Aujourd'hui tout le monde devrait pouvoir vivre de son salaire, de sa retraite ou d'une pension adulte handicapée. »*

D'autres manifestations se sont déroulées sans incident majeur à Lyon, Saint-Brieuc, Caen, Rouen, Dijon, Lille, Strasbourg ou Nancy.

L'ambiance était en revanche plus tendue à Montpellier. Des échauffourées ont aussi éclaté en début d'après-midi aux abords du centre commercial Atlantis à Saint-Herblain, dans la banlieue ouest de Nantes, a fait savoir la préfecture de Loire-Atlantique.

Au Puy-en-Velay, environ 2 000 personnes ont défilé, avec parfois des jets de projectile sur les forces de l'ordre. Le chef-lieu de la Haute-Loire, où la préfecture avait été incendiée le 1er décembre 2018, était sous haute surveillance. Dans la matinée, les forces de l'ordre avaient saisi des boules de pétanque, des battes de baseball, un jerrycan ou encore un sabre japonais, selon la préfecture.

Les « gilets jaunes » déjà tournés vers la grande journée nationale du 16 mars

Après presque quatre mois de manifestations hebdomadaires, le mouvement des « gilets jaunes » se prépare désormais pour sa grande journée nationale du 16 mars.

« Samedi prochain, ça va être gros », promet Christian, 67 ans, près des Champs-Elysées. L'acte XVIII du mouvement aura lieu le lendemain de la fin officielle du grand débat, mis en place par l'exécutif pour apporter des solutions politiques à cette vaste contestation sociale. Les « gilets jaunes » espèrent rassembler ce jour-là *« la France entière à Paris »* pour lancer un *« ultimatum »* au gouvernement.

A une semaine de cette date cruciale, les « gilets jaunes » espéraient retrouver l'esprit des débuts du mouvement, lorsqu'ils avaient rassemblé 282 000 personnes sur les ronds-points et dans la rue le 17 novembre 2018. Ils n'ont toutefois pas réussi à imposer leur tempo.

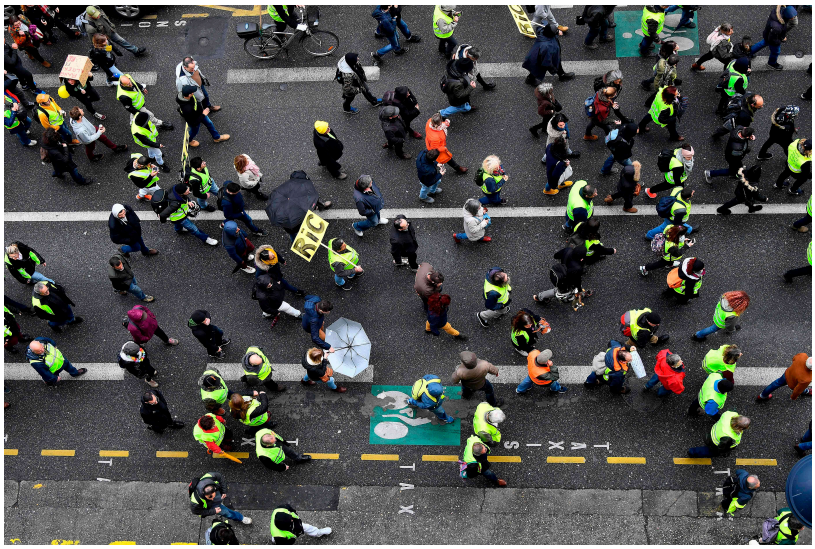

28 600 manifestants ont défilé le 9 mars en France, dont 3 000 à Paris, soit la plus faible mobilisation depuis le début du mouvement.

28 600 manifestants ont défilé le 9 mars en France, dont 3 000 à Paris, soit la plus faible mobilisation depuis le début du mouvement.

GEORGES GOBET / AFP

par Par

Tous droits réservés https://www.lemonde.fr 2019
849de3598740c000b5c717203e0ec1001d25199227d2221e75d2e24

Le Monde

dimanche 10 mars 2019
Page 10
991 mots

" S'ils arrêtent Gardanne, on met le feu au département "

Les salariés de la centrale thermique de Provence sont en grève depuis le 7 décembre pour tenter d'empêcher sa fermeture anticipée

Si Cézanne devait peindre la Sainte-Victoire aujourd'hui, il n'aurait pas le choix : le peintre installé à Gardanne (Bouches-du-Rhône) devrait intégrer à ses célèbres tableaux l'immense cheminée de la centrale à charbon – l'un des bâtiments les plus hauts de France, avec ses 297 mètres.

" Ici, le charbon fait partie de notre identité depuis toujours ", résume Roger Meï, le maire communiste de Gardanne, 83 ans, élu depuis 1977. La centrale thermique de Provence, construite par les Charbonnages de France dans les années 1950, doit pourtant fermer ses portes en 2022 au plus tard, selon l'engagement d'Emmanuel Macron. Le président de la République l'a répété, jeudi 7 mars, lors d'un déplacement à Gréoux-Les-Bains (Alpes-de-Haute-Provence) : *" Il faut fermer cette centrale et lui donner des perspectives de reconversion. "*

Les salariés, en grève depuis le 7 décembre 2018 à l'appel de la CGT, ultra-majoritaire sur le site, ne l'entendent pas de cette oreille. *" On ne laissera pas faire ça "*, lance Nicolas Casoni, délégué CGT : *" On n'a pas le choix, on ne peut que gagner. S'ils ferment la centrale comme ça, on va mettre le département à feu et à sang, on a déjà prévenu le préfet "*. Devant l'entrée, les salariés ont monté des tas de charbon et de pneus et ont retourné une voiture sur laquelle ils ont tagué : *" pas de moratoire, pas de mégawatts "*. Ils contrôlent les accès à la centrale, qui est dans les faits totalement à l'arrêt.

" Ici, c'est comme une famille, toute notre vie est là ", abonde Florian Sotto qui tient le piquet de grève avec une dizaine de ses camarades. D'autant plus que les salariés de la centrale jouissent d'un statut particulier, celui des industries électriques et gazières (IEG), qui ne prévoit quasiment pas la possibilité d'un licenciement. *" Si une seule lettre de licenciement arrive, on réquisitionne complètement le site "*, prévient M. Casoni. La CGT peut se permettre de voir venir : pour bloquer la centrale, il suffit d'une poignée de grévistes, positionnés aux postes stratégiques d'approvisionnement. Les autres peuvent participer au mouvement sans être officiellement grévistes, et partager unepartie de leur salaire avec ceux réellement en grève.

Un gouffre financier pour Uniper

Cette stratégie désole la direction d'Uniper, qui défend pourtant, elle aussi, le maintien du charbon après 2022. *" L'onde de choc de la fermeture va dépasser largement le cadre de la centrale "*, prévient Jean-Michel Trotignon, porte-parole d'Uniper, qui opère le site sur lequel travaillent 174 salariés. Environ 700 emplois indirects sont aussi concernés dans la région, souligne la direction d'Uniper. *" Alors que sur 21 000 habitants à Gardanne, on a déjà 1 700 inscrits à Pôle Emploi "*, s'inquiète le maire.

Le groupe Uniper a investi 300 millions d'euros entre 2013 et 2017 pour convertir l'une des deux tranches charbon en unité biomasse, qui produit de l'électricité à partir de bois. Un projet très controversé : la moitié du bois est importée d'autres pays, ce qui provoque la colère des associations écologistes. Uniper bénéfice, par ailleurs, de plusieurs dizaines de millions d'euros annuels de soutien public pour faire fonctionner cette usine. Mais, embourbée dans les ennuis techniques et les conflits sociaux, elle a tourné moitié moins que ce qu'elle devrait.

Résultat : la centrale se retrouve avec une tranche charbon qui doit fermer et une tranche biomasse contestée de toutes parts. Un gouffre financier pour Uniper. D'autant que la CGT a prévenu qu'elle ne laissera pas fonctionner la biomasse si le charbon ferme.

Uniper et la CGT, tout comme la mairie de Gardanne, affirment que la région PACA a besoin de la centrale, notamment pour Nice et ses environs. Un diagnostic que ne partage pas le gestionnaire du réseau, RTE. *" On peut comprendre le désespoir des salariés, mais ils jouent un jeu dangereux : depuis trois mois qu'ils sont en grève, le réseau électrique n'a pas eu besoin d'eux... "*, souligne un bon connaisseur du dossier.

C'est le pari inverse que fait le groupe EPH, qui est en train de racheter à Uniper les centrales de Gardanne et de Saint-Avold (Moselle). Lors d'une rencontre avec les syndicats en janvier, les représentants du groupe

tchèque, qui est dirigé par Daniel Kretinsky (également actionnaire minoritaire et indirect du groupe Le Monde) ont assuré qu'ils comptaient maintenir l'activité sur le site le plus longtemps possible. Un discours qui a plu à la CGT, mais qui ne l'a pas convaincue d'appeler à reprendre le travail. *" On ne va pas arrêter la grève parce qu'on a un nouvel actionnaire. C'est à lui de mettre la pression sur l'Etat "*, souligne M. Casoni.

" Ce gouvernement n'assume pas son choix politique ", assure le député macroniste François-Michel Lambert, l'un des rares élus locaux à soutenir publiquement la fermeture en 2022. *" Mais il faut assurer une juste indemnisation aux salariés et présenter un projet alternatif pour maintenir une activité économique forte sur le territoire. "* Une option rejetée en bloc par la plupart des élus locaux qui soutiennent la prolongation de la centrale et demandent à l'Etat d'apporter son soutien financier à une future reconversion.

Na. W. ■

par Na. W.

Tous droits réservés Le Monde 2019
F698330884B09F04C56214C04E0DC17F1965A69F977127ED27926A5

Le Monde

samedi 9 mars 2019
Page 11
1134 mots

FRANCE

Surveillants de prison : les pistes pour sortir de la crise

La chancellerie va faire des propositions sur la sécurité et les rémunérations pour éviter une dégradation de la situation sociale

Contrairement à l'agression de Vendin-le-Vieil (Pas-de-Calais), en janvier 2018, le drame de Condé-sur-Sarthe (Orne), survenu mardi 5 mars, n'aura pas été l'étincelle qui embrase les prisons. L'appel à un blocage national, lancé par le Syndicat national pénitentiaire FO (SNP-FO), premier syndicat, et par la CGT, a rencontré un écho mitigé. Le soutien apporté, le lendemain, par l'UFAP-UNSA, le deuxième syndicat, à toute action devant les établissements n'aura guère changé la donne, dans une sorte de jeu où chacun veut mesurer ses capacités de mobilisation. Les accès de quatreprisons étaient bloqués vendredi 8 mars, à 9 heures, contre seize, jeudi, à la même heure et dix-huit mercredi. Le centre pénitentiaire de Condé-sur-Sarthe est le seul à être bloqué depuis trois jours.

Pour autant, le gouvernement ne peut pas se borner à constater l'échec de l'entente syndicale formée en janvier par FO et la CGT pour lancer un mouvement d'ampleur en soutien aux revendications statutaires et salariales. *" C'est un peu comme une drôle de guerre, chacun s'observe, cela ne dégénère pas, mais, derrière, ça pourrit le moral et les choses "*, observe le directeur d'une des grandes régions pénitentiaires.

Si les syndicats de surveillants, pourtant très bien implantés, ont cette fois plus de mal à mobiliser, ce n'est pas forcément que leurs revendications rencontrent peu d'écho. La stratégie du bâton, décidée avec les sanctions infligées après le conflit social de janvier 2018, le plus dur depuis vingt-cinq ans, a refroidi bien des ardeurs. Les sanctions avec retenue sur salaire, puisqu'ils n'ont pas le droit de grève, décidées contre quelque 2 000 surveillants avaient été complétées d'un sursis. Ainsi, un surveillant ayant eu dix jours de suspension avec sursis risque aujourd'hui de perdre onze jours ouvrés de rémunération, s'il dépose les clés une seule journée...

Cela ne résout pas le malaise social, et la Cocotte-Minute reste sous pression. La chancellerie a donc repris l'initiative, jeudi 7 mars. Le directeur de l'administration pénitentiaire, Stéphane Bredin, devrait recevoir, dès lundi 11 mars, les organisations syndicales pour rouvrir le dialogue. Nicole Belloubet, ministre de la justice, pourrait les rencontrer plus tard dans la semaine.

Sur la table des discussions, la sécurité des prisons sera bien sûr le sujet numéro un. L'application du relevé de conclusion de 2018 a pris du retard. Le déploiement du matériel de sécurité promis (gilet anti-arme blanche, combinaison pare-coups, nouvelles chaussures de sécurité, etc.) devrait reprendre. En revanche, le plan de cantonnement dans des quartiers étanches du reste de la détention pour les détenus impliqués dans des affaires de terrorisme islamiste ou identifiés comme radicalisés avance lentement, compte tenu du coût du réaménagement des établissements.

La question des conditions de fouille des visiteurs sera également posée alors que les couteaux en céramique, qui ont permis l'attaque de mardi, à Condé-sur-Sarthe, ont manifestement été introduits par la compagne du détenu radicalisé. Faut-il introduire un régime spécifique de fouille pour les personnes venant visiter les détenus les plus dangereux ? Les syndicats de surveillants le demandent. La difficulté est que les conditions de fouille ont déjà été amendées ces dernières années, en particulier pour les détenus eux-mêmes, mais les règles existantes ne sont pas toujours mises en œuvre.

L'enquête sur le drame de Condé-sur-Sarthe devra notamment faire la lumière sur ce sujet. La vidéo montre que la compagne de Michaël Chiolo a pu accéder à l'unité de vie familiale sans fouille par palpation, selon nos informations. Et ce *" contrairement aux consignes qui avaient été données et alors qu'elle portait une djellaba très ample "*, précise une source.

Gages sécuritaires

D'autres gages sécuritaires pourraient être donnés comme le développement de brigades cynotechniques, avec des chiens spécialisés dans la recherche de stupéfiants, d'armes et d'explosifs pour accompagner les opérations de fouille des cellules. Dans le même registre, la chancellerie ne serait plus opposée aux pistolets à impulsion électrique.

Le volet le plus délicat de la discussion qui va s'engager avec la ministre de la justice porte sur l'évolution des carrières et la rémunération des surveillants. Mme Belloubet avait déjà obtenu, mi-février, l'accord de Matignon sur des propositions concrètes qu'elle comptait faire aux représentants des surveillants sur ces deux points sensibles. Mais c'était avant l'attaque de Condé.

Si le gouvernement reste ferme sur le refus de faire passer les surveillants de la catégorie C à la catégorie B de la fonction publique, principale revendication de l'entente FO-CGT, l'idée serait de faciliter le passage de l'une à l'autre en cours de carrière. Bref, de rouvrir l'ascenseur social interne, qui a été largement freiné depuis la création d'un concours externe pour l'accès direct aux fonctions d'officiers pénitentiaires. De plus, la chancellerie aurait quelques éléments à proposer en matière de rémunération.

C'est dans ce contexte qu'une *" réorganisation de la sécurité pénitentiaire et de l'administration centrale sera présentée dès la semaine prochaine ",* a dit la garde des sceaux, jeudi, au Sénat, lors de la séance des questions au gouvernement. Ce chantier officiellement ouvert après l'évasion de Rédoine Faïd de la prison de Réau, en juillet 2018, débouche, selon nos informations, sur la création d'une sous-direction de sécurité en regroupant différents services auparavant éparpillés. De même, une sous-direction de l'insertion et de la probation va voir le jour. Par ailleurs, comme cela a déjà été annoncé, deux services à compétence nationale sont créés avec le renseignement pénitentiaire et l'agence du travail d'intérêt général. Une question reste à trancher : M. Bredin, à la recherche d'un numéro deux depuis six mois, sera peut-être désormais épaulé par deux adjoints.

Jean-Baptiste Jacquin ■

par Jean-Baptiste Jacquin

Tous droits réservés Le Monde 2019
E399433D8FE0200615401380C901B18A1405949EF78B27C1B15DEBD

EUROPE ET INTERNATIONAL

N° 11749
lundi 11 mars 2019
Édition(s) : Principale
Pages 8-9
1497 mots

REPORTAGE

Luxembourg : les «petites gens» du Grand-Duché

Derrière les gratte-ciel de verre et l'un des plus hauts PIB par habitant de la planète, le petit Etat luxembourgeois cache de considérables écarts de richesse. Les prix du logement accentuent la pauvreté et découragent les emménagements.

«Je gagne 55 000 euros par an et je ne m'en sors pas. Je suis obligé de louer mon canapé sur Internet pour boucler les fins de mois.» Giovanni (1) a quitté l'Italie il y a dix ans pour prendre un poste de comptable dans une banque française à Luxembourg. Par la fenêtre de son meublé, le jeune homme montre les grues qui hérissent la capitale : *«Il y a des chantiers partout, mais ça ne suffit pas pour répondre à la demande. Il y a trois ans, on trouvait des studios à 800 euros. Aujourd'hui, il n'y a rien à moins de 1 200, sans les charges. Le renforcement des règles financières européennes a, paradoxalement, fait exploser le salaire des fiscalistes. Mais à côté, les gens normaux galèrent.»* Giovanni vit dans un quartier populaire sans prétention, où on fait la queue aux supérettes et où les vieux immigrés tapent le carton au troquet du coin. Le centre-ville est à une dizaine de minutes en bus. C'est un gros bourg fortifié par Vauban, au charme provincial, perché au bord de gouffres verdoyants. Il n'est pas rare d'y croiser un ministre ou le grand-duc, chef de cette monarchie parlementaire indépendante depuis 1839. La *«place financière»,* comme disent les Luxembourgeois que les mots *«paradis fiscal»* hérissent, se concentre à plusieurs kilomètres, dans le quartier futuriste du Kirchberg. Au milieu des champs, les buildings de verre et d'acier continuent à pousser, flanqués des logos de banques et de holdings du monde entier.

Lilliputiennes

Grâce à des montages juridiques aussi complexes que juteux, révélés en 2014 par le scandale des Luxleaks, elles peuvent ici, en toute légalité, contourner les règles fiscales de leur pays. Et loger leurs employés dans des penthouses à 1,5 million d'euros. Les deux mondes se côtoient mais se mélangent peu. *«L'ampleur des économies fiscales réalisées par les multinationales grâce aux rulings* [accords passés avec le fisc, ndlr] *n'était pas connue du grand public qui, lui, paie ses impôts comme partout ailleurs. Les Luxleaks ont été un choc»,* explique Philippe Penning, le défenseur du lanceur d'alerte Antoine Deltour, à l'origine des révélations. L'avocat montre les piles de dossiers sur son bureau : *«Il n'y a pas que de la criminalité économique au Luxembourg. En tant que pénaliste, je vois des vols, des viols, des meurtres et beaucoup de pauvreté. Le parachute social fonctionne encore, mais la fourchette entre les deux extrémités de la société est de plus en plus écartée.»* Au classement mondial du PIB par habitant, le Luxembourg, avec ses 602 000 habitants, dont 48 % d'étrangers, caracole en tête aux côtés du Qatar et de Macao. Le chiffre est trompeur parce qu'il intègre la richesse produite par les 175 000 travailleurs transfrontaliers qui viennent chaque jour de Belgique, de France et d'Allemagne. Mais surtout parce que, selon les statistiques officielles, le Grand-Duché fait partie des rares pays dans lesquels le risque de pauvreté est en augmentation constante depuis 2005. Aujourd'hui, près d'une famille monoparentale sur deux y vit sous le seuil de pauvreté, contre 33 % en moyenne dans l'Union européenne, et plus d'un quart des ménages déclare *«avoir du mal à joindre les deux bouts».* La crise aiguë du logement est le plus grand facteur d'inégalités, l'afflux d'expatriés générant une demande bien supérieure à l'offre. *«Dans certains quartiers, il suffit de dire qu'on va quitter son appartement pour trouver un acheteur»,* témoigne Giovanni.

Chaque année, les prix augmentent de 8 % dans la capitale, entretenant des rentiers d'un côté et de la précarité de l'autre. Entre 2009 et 2017, le prix de vente d'un appartement est passé de 4 000 à 7 000 euros le mètre carré. Certes, le territoire a des dimensions lilliputiennes (2 586 km2, soit 200 fois moins que la France), et est très largement recouvert de terres agricoles et de forêts, dont 30 % de zones naturelles protégées. *«Mais il reste beaucoup de terrains constructibles qui ne sont pas mis sur le marché,* constate Sam Tanson, ex-journaliste et nouvelle ministre (Verts) du Logement dans le gouvernement de coalition arrivé au pouvoir fin 2018. *A cause de la spéculation, mais aussi parce que les parents ont peur de l'avenir et gardent les terrains pour leurs enfants. C'est un cercle vicieux qui fait que, chaque jour, au Luxembourg, des gens luttent pour survivre.»*

Héroïne

L'arrière-cour du miracle économique se trouve dans le quartier de Bonnevoie, non loin de la gare. Derrière un mur, des junkies se piquent, accroupis au sol, à quelques pas de l'Abrigado («l'abri» en portugais), la «salle de shoot» qui accueille de 250 à 300 *«clients»* quotidiens, locaux ou immigrés. *«Beaucoup de gens voient le Luxembourg comme un eldorado, sans réaliser qu'ici, avec un salaire de 2 500 ou 3 000 euros, on est un travailleur pauvre. On n'a même pas de couverture maladie universelle. Or on fait face à une arrivée massive de cocaïne, qui s'injecte 15 fois par jour, au lieu de 2 ou 3 fois pour l'héroïne, ce qui fait que nous sommes un des rares endroits où l'hépatite C est en augmentation,* se désole Didier Schneider, directeur adjoint du Comité national de défense sociale. *La toxicomanie est le signe que le Luxembourg est un vrai pays, pas une rangée de boîtes aux lettres comme on le voit dans les reportages.»*

Emmitouflée dans sa doudoune blanche, Ana, 38 ans, attend son tour à l'intérieur. *«J'ai commencé à prendre de l'héroïne quand j'étais étudiante,* confie la jeune femme aux ongles vernis de bleu. *Je travaillais depuis cinq ans dans un centre équestre, mais j'ai dû arrêter à cause d'une opération du genou. Je parle cinq langues mais je ne retrouve pas d'emploi. Certaines filles sont obligées de se prostituer ou de mendier, moi, pour l'instant, je touche le chômage et je vis avec mon copain chez sa grand-mère. Mais ensuite ? Le Revis* [un RSA d'environ 1 400 euros, ndlr] *ne suffit pas pour vivre.»* Depuis peu, des haltes de nuit ont ouvert, proposant des lits aux SDF. Mais sans domicile fixe, impossible d'accéder aux aides sociales. Or, *«même une chambre de 8 m2, avec une douche partagée, sans cuisine, dans un village à 30 kilomètres, avec un bus qui passe toutes les deux heures, se loue 700 euros»,* témoigne Kim, éducatrice à l'Abrigado.

A une demi-heure de route, à Rumelange, sur les terres minières du Sud, Jeannot Kayl, 65 ans, range des dossiers dans le minuscule local du syndicat OGBL (70 000 adhérents). Cet ancien ouvrier sidérurgiste, entré à l'usine à 15 ans, a conservé de ses années passées à soulever des bobines de câbles une carrure de géant. *«Le système social fonctionne bien, on vit en harmonie. Lorsqu'on a un logement, un bon salaire ou une retraite, on a la belle vie,* constate le syndicaliste. *Pourtant, même avec un salaire minimum qualifié* [selon diplômes et ancienneté] *à 2 200 euros net, après prélèvement à la source, les entreprises n'arrivent plus à recruter. Les jeunes d'ici ne rêvent que d'argent facile dans la finance, et les étrangers hésitent à venir à cause du coût de la vie.»* En 2018, 40 000 postes n'ont pas trouvé preneur, une hausse de 14 % en un an. *«L'artisanat, qui emploie 92 000 personnes, est l'épine dorsale de l'économie. Le Luxembourg est plus grand qu'il n'en a l'air, car il fait office de pôle d'attraction à 150 km à la ronde, ce qu'on appelle la Grande Région. Pourtant, on fait face à un manque très grave de main-d'œuvre»,* confirme Tom Wirion, directeur de la Chambre des métiers.

Charcuterie

Depuis le boom de la sidérurgie au XXe siècle, le Grand-Duché a ouvert grand ses portes à l'immigration - un habitant sur six est portugais. Soudés autour de la langue, un ancien patois doté d'une grammaire en 1984, les habitants, issus de 170 nationalités, se targuent d'avoir toujours une victoire à fêter les soirs de Coupe du monde. Mais les candidats à l'installation ne se bousculent plus. Sabine Lonsdorfer, 52 ans, fait partie de celles et ceux qui traversent chaque jour la frontière pour venir travailler. Cette Française, fervente défenseure de l'Union européenne, tient le bistrot An der Aler Schwemm, «le café de la Vieille Piscine» posé sur le quai de la Moselle à Schengen. Tout près, un panneau annonce *«France 2 km, Deutschland 1 km»*, et des stèles rappellent que c'est sur un bateau amarré ici qu'ont été signés, en 1985, les accords de Schengen sur la libre circulation des personnes en Europe. En servant le pinot gris du village et la charcuterie venue des fermes du Nord, elle déplore avoir du mal à recruter des jeunes qui parlent les trois langues officielles - le français, l'allemand et le luxembourgeois. Et ce, bien que le salaire horaire soit presque deux fois plus élevé que du côté allemand. Même pour cette cheffe d'entreprise *«qui ne connaît pas la crise»*, se loger au Luxembourg, où elle travaille depuis vingt-cinq ans, reste un rêve inaccessible : *«On connaît même des Luxembourgeois qui vont habiter à l'étranger.»*

Conscient du problème de redistribution des richesses, le gouvernement vient d'augmenter de 100 euros le Revis et le salaire minimum, a voté la gratuité des transports pour mai 2020, et compte sur le fameux *«modèle luxembourgeois»*, un mode de gouvernance fondé sur la négociation, pour maintenir la paix sociale. Trop peu pour ces enseignants du lycée européen de Schengen qui refont le monde autour d'une bière : *«Le Premier ministre assure que si l'économie va bien, les gens vont bien. Mais ce n'est vrai que pour les riches. Il est temps d'avoir enfin une véritable politique de gauche.»*

(1) Le prénom a été modifié. ■

par Laurence Defranoux

Tous droits réservés Libération 2019
179a33c38120cc0065e51c304c0301d51e758a9a17c02f9acfc2f89

N° 11748
samedi 9 mars 2019
Édition(s) : Principale
Pages 46-47
997 mots

A Janesville, une perte d'emplois à la chaîne

La désillusion d'ouvriers américains par Amy Goldstein

Tandis que la France continue de perdre ses emplois industriels et déploie sa colère politique et sociale, un livre permet d'accompagner à tous les niveaux une ville moyenne américaine du Wisconsin, Janesville, 63 000 habitants, depuis 2008 et sur plusieurs années, pendant et après les fermetures des deux usines qui déterminaient depuis presque un siècle son économie et son mode de vie : General Motors et Parker ; les grosses voitures et les beaux stylos. Plusieurs usines secondaires dépendaient naturellement, tels des rémoras, de l'activité de ces deux cétacés ; la tradition conviviale et solidaire de la ville également. Quand le travail disparaît, tout le monde descend l'échelle de quelques barreaux et la morale, qui flotte au sommet, perd ses bases et ses moyens. Ce sont ces luttes individuelles et collectives pour rester dans le jeu, et pour ne pas perdre le sens moral de sa propre vie, que raconte*Janesville, une histoire américaine.*

L'auteur, Amy Goldstein, est journaliste au *Washington Post*. Elle suit, depuis quinze ans, les conséquences des politiques économiques et sociales sur les institutions, les communautés, les gens. Janesville, à quelques heures de Detroit et du lac Michigan, est un cas d'école. Son épopée industrielle débute comme une démonstration du rêve américain, avec ses deux self-made-men faisant fortune en créant leurs usines, ne lésinant par sur la charité, soignant leurs ouvriers, plutôt bien payés, bien couverts socialement et embauchés de père en fils. Ainsi se crée une classe moyenne ouvrière blanche, car, à Janesville, 91 % des habitants sont blancs. Chaque fois que le marché de l'automobile se réduit, l'usine General Motors renvoie ses *«GMeurs»* chez eux sans cesser de les protéger, pour les reprendre lorsqu'il redémarre, en général très vite… jusqu'en 2008, où il cesse de redémarrer. C'est alors que ces solides et increvables travailleurs, qui semblaient plantés là comme des colonnes d'acier et incarner *«la civilité si typique de cette communauté»,* découvrent que *«tout faire comme il faut ne suffit pas».* Cette naïveté sociale, qui a contribué à la force de l'Amérique, donne une certaine puissance au récit. Il est fondé non pas sur les prospérités du vice, mais sur les infortunes de la vertu.

Profusion. De même que les grosses cylindrées, les stylos Parker ne correspondent plus aux besoins du monde contemporain. Après avoir converti ses employés en poseurs de logos, on leur propose d'aller au Mexique. Entrée chez Parker en 1966, *«Linda a formé des employés au cours de sa carrière, et elle sait qu'elle a le don pour ça. Si on lui demandait de former quelqu'un à Janesville, elle accepterait, naturellement. Mais former une personne au Mexique - au Mexique ! - pour que cette personne lui prenne son emploi ? Après ses quarante-quatre années, elle n'en a pas le cœur.»* L'histoire de Linda, une parmi vingt autres, donne le ton du livre : une sympathie qui se déploie dans la discrétion, par la neutralité, avec une profusion de détails qui ralentit le pas des personnages et du récit ; un sens du montage digne d'une bonne série télévisée ; un usage de la troisième personne et du présent qui rend chaque ouvrier à sa dignité, à sa volonté, à son silence, au risque d'être édifiant, mais en lui épargnant le pathétique, l'histrionisme et le surpoids de la nostalgie.

Les débuts de Linda chez Parker résument l'ordre disparu qui fonda ces années aussi normées que prospères : *«Ce printemps-là, comme tous les printemps à cette époque, les membres du service du personnel de Parker Pen ont choisi les élèves de terminale à embaucher en se rendant dans le seul lycée de Janesville. Ils ont apporté un test de dextérité et de rapidité qu'ils proposaient à tout élève souhaitant tenter sa chance. La plupart des élèves qui passaient cet examen étaient des filles, parce qu'en ville on considérait alors que les jeunes hommes qui avaient de la chance de se voir proposer un emploi chez General Motors allaient à l'usine de montage. Et les jeunes filles qui avaient la chance d'être choisies par Parker Pen allaient travailler à Arrow Park, une usine propre et accueillante où la production et l'assemblage de pièces de stylos nécessitaient des compétences motrices fines. Du bon travail pour des mains de femmes.»* Amy Goldstein ne semble pas ironiser sur cette vision patriarcale, sans fantaisie, exclusivement fondée sur le travail et les normes qu'il engendre ; sur ce cauchemar à moitié climatisé. Elle se contente de mettre en majesté les vies, les points de vue et parfois les tragédies de ces ouvriers.

«Voyant». Ils ne sont pas sans hu-

mour. Beaucoup d'entre eux acceptent, pour des salaires diminués, de travailler dans des usines situées dans d'autres Etats, à huit ou dix heures de route. Ils ne voient plus leurs familles que le week-end, s'épuisent. Ils se baptisent les nomades et créent un groupe sur Facebook. L'un d'eux écrit : *«Aujourd'hui à Fort Wayne, j'ai parlé à quelqu'un d'Arlington qui a appris de quelqu'un de Yorkstown qui a appris de quelqu'un à Wentzville qui connaît quelqu'un à Lansing qui a appris d'un voyant de Detroit qui est entré en contact avec Elvis, et Elvis a dit qu'il savait d'une "source sûre bien placée", que le jour où il gèlera en enfer, GM va rouvrir l'usine de Janesville. C'est probablement qu'une rumeur.»*

Certains comprennent qu'à Janesville, c'est fini. D'autres pensent que ça recommencera. Cette double réaction va diviser la ville, ses élus, ses mécènes, pénétrer dans chaque vie. L'illusion perdue conclut un rêve occidental que le confort et l'habitude avaient créé. Ce rêve s'est bâti, au XXe siècle, par la mondialisation ; il en meurt au XXIe. Les ouvriers de Janesville sont parfois en colère contre leurs élus républicains, guère étouffés par les scrupules ; mais, quand ils le manifestent, c'est avec une telle timidité et si peu de violence qu'ils feraient rire le plus tendre des gilets jaunes. Et nul ne semble véritablement s'offusquer quand le patron de General Motors, qui a recueilli les énormes subventions d'Etat pour adapter les usines qu'il finit par fermer, prend la porte avec 23 millions de dollars. Amy Goldstein nous l'apprend d'une phrase, en passant, sans insister. ■

par Philippe Lançon

Tous droits réservés Libération 2019
1499d3338ab0660085981de0330a31d41395ce97577924d908dc769

N° 11748
samedi 9 mars 2019
Édition(s) : Principale
Pages 8-9
1640 mots

Venezuela : «On s'est soulevés car nos vies ont été détruites par la crise»

A Caracas, les habitants des quartiers populaires, autrefois totalement acquis à la cause chaviste, manifestent de plus en plus leur mécontentement contre le pouvoir en place et les pénuries qui les asphyxient.

Partout où l'on se trouve à Caracas, il suffit de lever les yeux pour les voir : les *barrios,* les quartiers déshérités, s'agrippent aux collines qui ceinturent la capitale. Près de la moitié des 2 millions d'habitants de la ville s'y entassent. L'un d'eux, Petare, avec son demi-million de résidents, passe pour le plus grand bidonville d'Amérique latine. Le plus dangereux aussi.

Mais tous les *barrios* n'ont pas la même réputation. Dans le nord de la ville, Cotiza est relativement tranquille avec ses immeubles de deux étages autour desquels des maisons ventouses s'enchevêtrent, à l'ombre de la montagne Avila, qui domine Caracas. Des fenêtres ouvertes s'échappent des airs de salsa ou de reggaeton. Le 21 janvier, Cotiza a été le théâtre d'un événement inédit : un soulèvement militaire. Certes un petit : ils n'étaient qu'une trentaine, pas de quoi faire douter du soutien toujours infaillible de l'armée à Nicolás Maduro. Mais ce jour-là, qu'il l'admette ou non, le Président a tremblé. Les quartiers populaires dont il a toujours revendiqué le soutien, les mêmes qui ont fait élire Hugo Chávez et l'ont maintenu au pouvoir, se sont levés partout pour crier leur colère.

«C'était un lundi, il était très tôt», se rappelle Elizabeth Tarrio. Depuis son appartement, en haut d'une rue qui descend la colline, elle jouit d'une vue imprenable sur la caserne mutinée. *«A 5 heures du matin, on a entendu une série de rafales très impressionnante,* raconte-t-elle. *Rien à voir avec les règlements de compte qu'on entend parfois.»* Elizabeth sort alors son téléphone. Les groupes WhatsApp du voisinage entrent en action. Le soleil n'est pas encore levé. Certains messages avertissent des vidéos publiées pendant la nuit sur Twitter : les militaires du quartier y appellent au départ du Président. Dehors, l'aube colore le ciel, et déjà les forces de l'ordre commencent à encercler la caserne.

«Là, on s'est dit "c'est le moment", se souvient Elizabeth, dont le fils a été tué par un soldat il y a six ans. *On a vu une lumière au bout du tunnel : si les militaires qui nous ont si souvent réprimés se soulèvent, il faut les soutenir.»* Il n'est pas encore 7 heures et le voisinage entame son concert de casseroles en soutien aux rebelles. Le siège de la caserne commence, et quelques dizaines d'habitants du quartier sortent dans la rue. Elizabeth a des problèmes de santé, elle préfère rester dans son appartement et filme avec son téléphone pour poster les vidéos sur les réseaux sociaux. Bientôt, une centaine de riverains hurlent des slogans contre le gouvernement, contre leur vie de misère. Ils se rapprochent des forces de l'ordre qui répondent à coup de gaz lacrymogènes. Sur Internet, les vidéos d'Elizabeth font des milliers de vues : elle est la première à témoigner d'un soulèvement qui ne fait que commencer.

«Réveil»

Rapidement dans la matinée, les 27 militaires retranchés dans la caserne sont arrêtés. Mais la rue ne désemplit pas. C'est la faim qui maintient les habitants dehors. *«Les gens sortaient pour protester contre les privations de nourriture, de médicaments, le manque d'eau,* explique Elizabeth. *Nos vies ont été détruites par la crise. C'est tout le pays qui est détruit. Et c'est contre ça qu'on s'est soulevés.»* En fin de matinée, les deux quartiers voisins, la Pastora et San Bernardino, sont aussi dans la rue. La garde nationale, la police nationale, les forces d'actions spéciales (FAES) sont déployées par centaines pour contenir les manifestants qui se défendent en lançant des bouteilles en verre et des pierres.

Vers 16 heures, les forces de l'ordre jettent des gaz lacrymogènes dans les maisons. *«On en a reçu ici,* témoigne Elizabeth en montrant son salon. *On était asphyxiés… Et le pire, c'était chez les voisins qui ont trois gamins de moins de 10 ans.»* Les affrontements durent jusqu'à la tombée de la nuit. Le coucher du soleil ne suffit pas à étouffer le mouvement. Les riverains sont décidés à sortir de nuit dans une ville où personne ne se risque en temps normal. *«Je pense que si le gouvernement a réprimé aussi durement c'était pour décourager les gens de manifester le 23 janvier,* analyse Elizabeth. *Ça a eu l'effet inverse, ça a fait sauter le verrou de la peur.»* Ce soir-là, dans tous les quartiers de la capitale, les concerts de casseroles donnent le ton de la mobilisation qui arrive.

Jusque dans le quartier très chaviste 23 de Enero, où se situe le «4F», mausolée de Chávez. Pour la première fois, le repos du Comandante a été troublé par la révolte de ses anciens partisans.

«Cotiza, ça a été le réveil des quartiers», assure Lisbeth Maraver, sans pouvoir masquer son sourire, les yeux pétillants d'espoir et d'émotion. Comme de nombreux habitants du 23 de Enero, cette femme de 48 ans a longtemps été chaviste. *«Chávez nous a donné l'espoir de sortir de la misère, et pendant toute sa présidence, on y a cru. Quand Maduro est arrivé, les choses se sont gâtées.»* C'était en 2013. A ce moment-là, Lisbeth commence à douter. Le départ de son fils pour le Mexique, deux ans plus tard, finit de la convaincre. *«Il ne trouvait pas de travail, les maigres aides sociales ne suffisaient plus à nous faire vivre. Aujourd'hui, je survis grâce à l'argent qu'il m'envoie,* soupire-t-elle les larmes aux yeux. *On est tellement mal qu'on se dit que la misère des années 90, c'était le paradis.»*

Elle vit depuis sa naissance dans un grand immeuble qui domine le quartier, avec sa sœur et ses nièces. Dans le salon, des photos de son fils avec un autre jeune homme. *«C'est un cousin,* explique Oriana Gallardo, la nièce. *Lui, c'est au Pérou qu'il est parti.»* Le réfrigérateur de l'appartement est désespérément vide. Seules quelques bouteilles d'eau à moitié remplies tentent de combler les étages dégarnis. *«On reçoit tout de même la* caja Clap [carton de nourriture censé être distribué chaque quinzaine par le gouvernement, ndlr] *mais ça ne dure que deux ou trois jours»,* se désole Lisbeth.

Les sœurs Gallardo (au centre et à droite), leur tante Lisbeth Maraver et une voisine (à gauche). Les quatre femmes soutiennent l'opposition à Maduro. (Photo Adrien Vautier. Le Pictorium pour Libération)

A deux pas de l'immeuble se trouve le quartier général de l'un des nombreux *colectivos* du quartier, ces bandes armées par le gouvernement qui se baladent à moto. Soutiens indéfectibles du président Nicolás Maduro, ce sont eux qui jusqu'à présent faisaient la loi dans le quartier. Mais aujourd'hui, ils ne peuvent plus empêcher les habitants d'aller manifester. *«On fait attention quand même,* précise Oriana. *On ne sort pas avec des vêtements identifiables comme étant de l'opposition, comme la casquette aux couleurs du Venezuela.»* Le 22 janvier, les *colectivos* sont arrivés par dizaines dans la cour en bas de l'immeuble. *«Ils nous ont visés avec leurs armes pour nous intimider, nous pousser à arrêter de taper sur nos casseroles, mais ça n'a pas suffi»,* se souvient Oriana.

Quelqu'un sonne à la porte. Nervis Blanco, une voisine, vient prendre des nouvelles de la famille. *«Moi, j'ai toujours été d'opposition. Et pendant longtemps, ici, ça a été très dur.»* Elle était menacée et dénoncée aux *colectivos* par des voisins chavistes. Désormais, elle n'a plus peur : *«Maintenant ça y est, la majorité du quartier pense comme moi !»* Selon elle, la mutinerie de Cotiza a aidé, la figure de Juan Guaidó aussi. *«Nous, les Vénézuéliens, on a un faible pour les hommes providentiels. C'est d'ailleurs ce qui a mené Chávez au pouvoir.»*

«Carotte»

A l'étage du dessus vit Daniel Romero, l'arrière-grand-père de 88 ans. Dans l'appartement de cet ex-guérillero communiste, la voix de Maduro ne s'éteint jamais, relayée par le Canal 8, la chaîne publique acquise au gouvernement. Sur la table, deux photos de ses petits-enfants et trois portraits de Chávez. *«Près de 90 % de ma progéniture est d'opposition,* s'attriste le vieil homme. *Je pense qu'ils se trompent, ils ne voient pas qu'on est encerclés par l'armée nord-américaine, que ce sont eux qui nous privent de tout. Et ça ne date pas de Chávez. Déjà avant, ils nous tenaient grâce au pétrole.»* Il a décidé de ne plus parler politique à la maison, *«parce que la famille passe avant tout».* Oriana l'écoute en silence. Elle attend de sortir de la pièce pour se livrer. *«Son idéologie politique c'est sa religion,* explique-t-elle. *On n'en discute plus. Mais parfois, quand c'est trop dur, quand il n'y a rien à manger, je ne peux pas me retenir.»* Alors ils se disputent, claquent des portes avant de se confondre en excuses. *«Il m'a élevée en me racontant la répression qu'il vivait avant parce qu'il était communiste,* poursuit-elle. *Je ne comprends pas qu'il refuse la réalité : les chavistes répètent le même schéma de répression.»*

Le 23 janvier, c'est dans un autre quartier que cette répression a été la plus violente : Petare, le plus grand bidonville du Venezuela. Rosaura y vit. Ce jour-là, c'était la première fois qu'elle manifestait avec l'opposition. *«L'armée est arrivée le soir, ils ont commencé à arrêter des jeunes au hasard, à nous tirer dessus, j'ai compté 37 morts,* se rappelle-t-elle. *Si je suis vivante, c'est grâce aux délinquants. Quand ils ont vu ce que faisaient les policiers, ils sont sortis pour les affronter, leur ont tiré dessus pour les faire reculer.»* Depuis, les choses se sont calmées, comme si les autorités s'étaient rendu compte que la peur ne faisait plus effet. *«Maintenant on reçoit une* caja Clap *avant chaque manifestation,* s'amuse Rosaura. *Ça faisait des mois qu'on ne l'avait plus, mais ça ne marche pas, on ira quand même dans la rue.»*

A Cotiza, chez Elizabeth, c'est l'eau courante qui est revenue après un an d'absence. *«Maintenant que le bâton ne fait plus effet, ils se concentrent sur*

la carotte.» Au pied de son immeuble la rue est calme, bercée par une salsa qui s'échappe d'une des maisons branlantes si caractéristiques d'ici. Mais un peu plus loin, les hommes en armes veillent toujours. Des dizaines de policiers et des membres des FAES restent postés à l'entrée du *barrio,* surveillent les allées et venues. Au cas où. ■

par Benjamin Delille

Parution : Quotidienne
Diffusion : 67 238 ex. (Diff. payée Fr.) - © OJD DSH 2018
Audience : 1 132 000 lect. (LNM) - © AudiPresse One 2017
Tous droits réservés Libération 2019
339963838f806b0485421cb04002e1a61bc5da9357df2e72986d824

Le Monde

dimanche 10 mars 2019
Page 25
1051 mots

EDITORIAL - ANALYSES

Quelle leçon tirer de l'expérimentation finlandaise ?

Pour l'économiste, l'abandon de la mesure par la Finlande le confirme : l'enjeu du revenu de base est avant tout fiscal. Il déplore que l'Etat français empile des dispositifs sociaux compliqués et inefficaces

Après trois annéesd'agitationmédiatique, le gouvernement finlandais a annoncé qu'il ne donnera pas suite à l'expérimentation d'un prétendu " revenu de base " de 560 euros, qu'il a distribué pendant deux ans à 2 000 Finlandais tirés au sort parmi les plus défavorisés. En réalité, le dispositif testé n'avait qu'un vague cousinage avec ce que serait un véritable revenu universel : fiscal, individuel, à tous, sans condition. Refermer cette parenthèse approximative permet de reprendre l'étude de propositions plus sérieuses.

Car le regain d'intérêt mondial sur la thématique du revenu universel est impressionnant. Depuis cinq ans, des centaines d'articles et d'études plus ou moins fantaisistes sont publiés chaque mois sur le sujet. En juin 2016, le monde entier analysait le référendum suisse, qui proposait aux citoyens d'étudier une proposition délirante : 2 300 euros pour tous, chaque mois. La campagne présidentielle française n'y a pas échappé, avec le passage d'une comète Hamon qui a semé une incompréhension massive sur son sillage.

Pour les 2 000 adultes sélectionnés en janvier 2017 parmi les chômeurs de 25 à 58 ans, le " revenu de base " administré par KELA, la sécurité sociale finlandaise, a remplacé tout ou partie de l'allocation-chômage par une allocation d'un montant forfaitaire, 560 euros, assortie d'une promesse : vous la garderez jusqu'à fin 2018 même si vous retrouvez un travail. Logiquement, certains ont apprécié une prestation qui augmentait leurs ressources ou lissait des revenus irréguliers. Mais ont-ils retrouvé le chemin du travail pour autant ?

RMI, RSA, prime d'activité...

L'objectif du gouvernement finlandais était d'expérimenter une parade contre la désincitation massive induite par des prestations sociales très généreuses – nettement plus qu'en France. En Finlande, reprendre un travail ne paie pas. Un euro gagné par son travail, c'est presque autant de perdu sur ses prestations sociales. Un piège infernal.

Le ministre des finances, Petteri Orpo, président du Parti de la coalition nationale, a commenté les premiers résultats de l'expérimentation, rappelant d'abord qu'il y était opposé dès l'origine. Le fait qu'il n'ait pas observé d'incitation à reprendre un emploi confirme son impression première. Il préconise aujourd'hui une simplification importante de la protection sociale, des allo-cations conditionnelles d'un -niveau probablement inférieur aux 560 euros testés et des -mécanismes incitatifs qui pourraient prendre la forme de dispositifs fiscaux.

La Finlande aura encore besoin de temps pour digérer les leçons de son expérimentation et rebondir. En France, le point de départ est techniquement plus favorable que le piège à chômeurs finlandais, mais à condition de ne pas se tromper de cible. Il est temps de recentrer le débat sur le vrai sujet. En France, il s'agit avant tout d'une nécessaire réforme de l'impôt sur le revenu.

En 1974, l'économiste Lionel -Stoléru (1937-2016) proposait la création d'un impôt négatif. En 1988, il était appelé dans le gouvernement de Michel Rocard pour créer une prestation sociale, le revenu minimum d'insertion (RMI), ce qui ne correspondait nullement à l'approche fiscale initiale. En 1997, l'économiste François Bourguignon expliquait à Lionel Jospin comment éliminer les inconvénients avérés du RMI grâce à une réforme fiscale. Un long débat aboutit alors à la création, en 2001, d'une modeste prime pour l'emploi, forme minimale et éphémère d'impôt négatif.

Depuis cette époque, la France patauge dans l'ingénierie des prestations sociales. En 2007, Martin Hirsch défendait son revenu de solidarité active (RSA). En 2016, la prime d'activité fusionnait le RSA activité et la prime pour l'emploi, améliorant mécaniquement le taux de recours à la prestation. Après son étude de 2018 sur une *" allocation sociale unique ",* Fabrice Lenglart, commissaire général adjoint de France Stratégie, a été chargé par le gouvernement de définir le " revenu universel d'activité ", promis pour 2020 par le président Macron. On craint un nou-

veau pic record de complexité et d'opacité.

En 2014, dans le cadre du club de réflexion GenerationLibre, avec Gaspard Kœnig, nous avons proposé *" LIBER, un revenu de liberté pour tous "*. Depuis cinq ans, nous demandons une réforme fiscale, mais l'administration résiste : pas question de mélanger le social et le fiscal ! D'un côté, Bercy fait entrer les sous ; de l'autre, le ministère des affaires sociales distribue avec discernement des aides spécifiques à ceux qui en ont vraiment besoin. Chacun son boulot.

Un gain significatif

Or la mise en œuvre du prélèvement à la source est l'opportunité de réaliser enfin l'adaptation automatique mensuelle aussi bien des prélèvements que des transferts monétaires à la réalité de la situation de chaque ménage. La solution est simple : remplacer la complication du calcul de l'impôt sur le revenu, du RSA et d'autres dispositifs par un crédit d'impôt individuel mensuel de 480 euros, venant en déduction d'un prélèvement de 23 % sur tous les revenus du mois, dès le premier euro.

Pour les personnes seules au RSA, le mécanisme fiscal est -monétairement équivalent mais infiniment plus simple. Pour les contribuables des classes moyennes supérieures, cela ne change rien non plus. En revanche, pour les actifs aux revenus modestes, qui forment l'essentiel des cortèges de " gilets jaunes ", la réforme fiscale permet un gain monétaire significatif. Elle sonne aussi le glas de 50 milliards d'euros de dispositifs " incitatifs " compliqués, paternalistes, épouvantablement coûteux et inefficaces.

Marc de Basquiat ■

par Marc De Basquiat

Tous droits réservés Le Monde 2019
059EA36684009D0735A31CF0D505C1681F75609A57782D53CF10AAD

Le Monde

dimanche 10 mars 2019
Page 5
1098 mots

L'Europe veut protéger les lanceurs d'alerte

Un projet de directive devrait être adopté malgré les réticences du gouvernement français

La protection des lanceurs d'alerte ne relève pas de l'évidence pour tous. Pendant des mois, la France s'est employée à vider de sa substance un texte européen qui imposerait aux 28 Etats membres la mise en place d'un cadre juridique spécifique. Présentée en avril 2018 par la Commission européenne, la directive *" sur la protection des personnes dénonçant les infractions au droit de l'Union européenne "* doit mettre les lanceurs d'alerte à l'abri de représailles, de pressions ou d'un éventuel harcèlement judiciaire. Les discussions à son sujet devraient s'achever lundi 11 mars.

Les lanceurs d'alerte, ce sont ces personnes qui, dans une entreprise ou une administration, ont des informations sur des activités illicites – corruption, fraude... – ou d'autres actes répréhensibles pouvant " *causer un préjudice grave à l'intérêt public* ". Les organisations en cause étant très souvent leurs employeurs, les lanceurs d'alerte s'exposent à de graves conséquences s'ils décident de les révéler.

Liberté de s'informer

Les informations qu'ils détiennent représentent aussi un enjeu fondamental pour la liberté d'informer. Les lanceurs d'alerte, en effet, sont des sources pour les journalistes. Sans Irène Frachon, pas d'affaire du Mediator. Sans eux, pas de " *leaks* ", ces fuites de documents confidentiels qui ont permis les enquêtes internationales des " LuxLeaks ", des " Panama " et " Paradise Papers ". C'est d'ailleurs à la suite des " LuxLeaks ", qui avaient révélé, en novembre 2014, l'existence de centaines d'accords entre le fisc luxembourgeois et des multinationales, qu'est née à Bruxelles l'idée d'une législation pour protéger les lanceurs d'alerte. Jusqu'ici, seule une dizaine de pays européens en sont dotés.

Le projet initial de la Commission proposait, pour que la personne bénéficie de la protection prévue, une hiérarchie du signalement des informations litigieuses par trois " canaux ". D'abord une communication à l'intérieur de l'organisation à laquelle appartient le lanceur d'alerte (en interne), puis auprès d'une autre autorité compétente (en externe), et ensuite au public (médias, élus, syndicats...). De larges exceptions étaient cependant prévues pour qu'il bénéficie toujours d'une protection s'il optait directement pour la troisième voie.

En novembre 2018, le Parlement fait évoluer le texte. Considérant qu'il appartient au lanceur d'alerte de choisir la voie la plus appropriée à son cas, les eurodéputés suppriment toute notion de hiérarchie. Mais le consensus se fissure en janvier 2019, avec l'entrée en scène du Conseil. Alors que les gouvernements d'une dizaine d'Etats membres – dont l'Irlande, la Belgique ou le Royaume-Uni – sont favorables au texte, la France veut rendre obligatoire le signalement en interne. En d'autres termes, la condition *sine qua non* pour bénéficier du statut protecteur de lanceur d'alerte, serait d'avoir d'abord prévenu... les responsables des actes répréhensibles. *" Un non-sens*, selon Virginie Rozière, eurodéputée socialiste (groupe S&D), et rapporteuse du texte en négociation, *qui fait peser un risque excessif sur le potentiel lanceur d'alerte.* "

Des documents confidentiels du secrétariat général des affaires européennes, dépendant de Matignon, que *Le Monde* s'est procurés, montrent que cette position a été défendue avec constance depuis juillet 2018. La France a " *participé activement aux négociations sur le texte afin de parvenir à un dispositif le plus équilibré possible entre la protection des lanceurs d'alerte et la défense d'autres intérêts légitimes* ", consigne l'une des notes.

Acquitté définitivement

Des *" intérêts "* clairement énoncés : sécurité et défense nationale, relations entre avocats et client, vie privée (secret médical), mais aussi secret des affaires. Une position qui fait écho à celle de la Fédération des associations patronales européennes, BusinessEurope. " *Le signalement interne doit être la toute première règle principale*, réclamait cette dernière dans un communiqué en juillet 2018, contestant le texte sur presque tous les points. *Les divulgations illégitimes, non fondées et non pertinentes peuvent avoir des conséquences désastreuses pour la réputation et l'économie des entreprises. "*

La Francea défendu cette approche *" afin notamment de garantir une réelle adhésion des entreprises au dispositif,*

indispensable à sa mise en application efficiente ", a expliqué au *Monde* le ministère de la justice, chargé du dossier. " *Hormis certaines situations particulières, le lanceur d'alerte devrait en premier lieu signaler les faits "en -interne", auprès d'un interlocuteur impartial et tenu à une stricte obligation de confidentialité.* " " *Demander aux lanceurs d'alerte de d'abord passer par leur hiérarchie, comme le souhaite le gouvernement français, c'est clairement tout faire pour que les personnes en mesure de lancer l'alerte ne le fassent pas* ", s'indigne le journaliste de " Cash Investigation " Edouard Perrin. En 2012, il avait recueilli les documents à l'origine des " LuxLeaks " auprès d'un ex-employé de PricewaterhouseCoopers, Antoine Deltour. Le lanceur d'alerte a été acquitté définitivement en avril 2018 après des années de poursuites judiciaires engagées par le cabinet d'audit.

En février, dans une lettre ouverte au Conseil et aux Etats membres, près de 80 organisations non gouvernementales, syndicats et associations de journalistes ont plaidé pour " *la protection de ceux qui prennent la parole dans l'intérêt du public* ".

Les négociations se jouent désormais derrière les portes closes des " trilogues ", des discussions de fin de parcours législatif entre les trois institutions européennes – Commission, Parlement, Conseil. Si la France avait jusqu'ici réussi à concentrer une minorité de blocage autour de sa position avec l'Autriche, dont le chancelier gouverne avec l'extrême droite, et la Hongrie de Victor Orban, elle a perdu jeudi 7 mars le soutien décisif de l'Allemagne. Elle dit aujourd'hui vouloir faire " *preuve de flexibilité "*. " *Nous ne voulons pas compromettre l'adoption du texte rapidement ",* assure le ministère de la justice, avant l'ultime trilogue qui devrait sceller le sort de la directive lundi 11 mars à Strasbourg.

Stéphane Horel ■

par Stéphane Horel

Tous droits réservés Le Monde 2019
F79A43598A10EA0C45E01E30320CA16010053C93B7F222F88A1DD6A